



RAPPORT DE LA TRENTE ET UNIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

12-14 juillet 2011

© Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture (IICA). 2011

L'IICA encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut: [http:// www.iica.int](http://www.iica.int)

Coordination de la rédaction: Leda Ávila
Traduction: Michèle Lemaître, Doreen Preston
Conception graphique: Wendy Esquivel
Conception de la couverture: Andrea Sánchez
Impression: Imprimerie de l'IICA

Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture
Rapport de la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif
/ IICA – San José, C.R.: IICA, 2011.
146 p.; 21x16 cm. – (Série Documents Officiels /
IICA, ISSN 1018-7103; no. 88)

ISBN 13 978-92-9248-358-6

Document également publié en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisations internationales
3. Assistance technique I. IICA II. Titre III. Série

AGRIS
E14

DEWEY
338.181

San José, Costa Rica
2011

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION	7
<i>SÉANCE PRÉPARATOIRE</i>	<i>9</i>
<i>PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE</i>	<i>15</i>
<i>DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE</i>	<i>21</i>
<i>TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE</i>	<i>31</i>
<i>QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE</i>	<i>43</i>
<i>CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE</i>	<i>51</i>
<i>SÉANCE DE CLÔTURE</i>	<i>57</i>
SIGNATURE DU RAPPORT	76
ALLOCUTIONS	107
ANNEXES	127
<i>ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR</i>	<i>129</i>
<i>ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS</i>	<i>133</i>
<i>ANNEXE 3: PERSONNEL DE LA RÉUNION</i>	<i>141</i>

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

**PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE ET UNIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTITUT
INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR
L'AGRICULTURE**

La Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient conformément aux dispositions du Règlement du Comité exécutif et de la résolution IICA/CE/RES. 530 (XXX-O/10) de cet organe de direction de l'Institut.

Le Comité exécutif est formé des pays suivants: Bahamas, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Costa Rica, Haïti, Panama, Paraguay, Saint-Kitts-et-Nevis, Uruguay et Venezuela.

SÉANCE PRÉPARATOIRE

0.1 *Ouverture de la séance*

0.1.1 La séance préparatoire de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 9 heures le 12 juillet 2011, dans les salles États-Unis et Canada au siège de l'IICA, sous la présidence de Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica, pays qui a présidé la Trentième Réunion ordinaire du Comité exécutif.

0.1.2 Sont présents les représentants de tous les États membres qui composent le Comité exécutif, à l'exception du Venezuela.

0.2 Accords

0.2.1 Élection du Président et du Rapporteur de la réunion

Les représentants des États membres du Comité exécutif élisent à l'unanimité Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica, à la présidence du Comité exécutif. Il est ensuite proposé de confier la charge de Rapporteur à Monsieur Simeon Pinder, Directeur de l'agriculture du Ministère de l'agriculture et des ressources marines des Bahamas; cette proposition est adoptée.

Le bureau est donc ainsi constitué:

Présidente:	Gloria Abraham Peralta
Rapporteur:	Simeon Pinder
Secrétaire d'office:	Víctor Villalobos

0.2.2 Programme de la réunion

La Présidente soumet aux représentants pour examen le programme de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif, publié sous la cote IICA/CE/Doc. 572 (11); ce programme est adopté sans modifications.

On informe les représentants qu'ils trouveront, dans les dossiers qui leur ont été remis, les documents de travail et les documents à caractère informatif de la réunion qui ont été mis à leur disposition en format électronique il y a 30 jours par le système en ligne du Comité exécutif, se conformant ainsi aux dispositions de l'article 29 du Règlement de cet organe de direction de l'IICA.

0.2.3 Commissions de travail

Il est décidé de constituer une commission chargée d'analyser le paragraphe 3 du dispositif de la résolution 532 du Comité exécutif relative aux responsabilités que doit assumer le Représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE). La commission devra formuler une proposition dont la séance plénière sera saisie, dont cette dernière discutera et relativement à laquelle elle se prononcera. Cette commission est composée des représentants du Canada, du Costa Rica et du Mexique.

0.2.4 Durée de la réunion

La séance plénière décide de clore la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif le jeudi 14 juillet 2011 à 12 heures, à la proposition du Secrétariat technique de la réunion.

0.2.5 Date et heure limites pour la présentation de propositions

La date et l'heure limites pour la présentation de nouveaux projets de résolution sont fixées au mercredi 13 juillet à 14 heures.

0.2.6 Droit de vote des pays

Le Directeur général demande au Conseiller juridique de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'IICA d'expliquer les règles qui régissent l'application de l'article 24 de la Convention de l'Institut, qui a trait à la suspension du droit de vote dans les réunions des organes de direction de l'IICA pour les États membres qui accusent un retard de plus de deux exercices financiers dans le versement de leurs quotes-parts. Le Conseiller juridique explique qu'à l'exception de la Bolivie, tous les États membres qui composent le Comité exécutif présents sont à jour. Le Représentant de la Bolivie indique que des mesures ont été prises pour effectuer le versement nécessaire et que celui-ci sera reçu sous peu. Compte tenu de ce qui précède, l'application de l'article 24 de la Convention de l'Institut a été rejetée à l'unanimité.

0.3 Autres questions

0.3.1 Le Directeur général propose que la signature de l'accord bilatéral général de coopération interinstitutionnelle entre l'IICA et le CATIE se déroule dans le cadre de la réunion. Il est décidé que la signature de cet accord aurait lieu le mercredi 13 juillet, immédiatement avant la diffusion des projets de résolution.

0.4 Clôture de la séance

0.4.1 La séance est levée à 9 h 30.

SÉANCE D'OUVERTURE

0.5 *Ouverture de la séance*

0.5.1 La séance d'ouverture de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 9 h 40 le 12 juillet 2011, sous la présidence de Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica.

0.6 *Message du Directeur général*

0.6.1 Monsieur Víctor Villalobos, Directeur général de l'IICA, souhaite la bienvenue aux délégations des États membres, aux invités, au pays associé, aux Observateurs permanents, aux représentants d'organismes internationaux et aux invités spéciaux.

0.6.2 Le Directeur général souligne les défis auxquels sont confrontées les économies des pays des Amériques et les efforts devant être déployés pour faire face à l'avenir en vue d'assurer un développement durable et inclusif. Il a ensuite identifié les débouchés du secteur agricole du Continent américain ainsi que les obstacles qu'il doit surmonter face aux prix élevés des aliments.

0.6.3 Il souligne l'importance de l'IICA et la nécessité de le renforcer pour qu'il accomplisse sa mission qui consiste à appuyer les efforts visant à développer le secteur agricole et à rechercher le bien-être rural. Il soutient que le Plan à moyen terme 2010-2014 et le Plan stratégique 2010-2020 de l'IICA démontrent les intérêts communs qui prévalent sur le Continent américain, au-delà des différences dans les niveaux de développement ou dans les politiques mises de l'avant par chacun des gouvernements.

0.6.4 Par la suite, le Directeur général parle des résultats obtenus dans les 16 mois qu'a duré son administration, lesquels ont contribué à l'alignement institutionnel et à l'articulation d'"un seul IICA", de même qu'à accroître la qualité, l'excellence et la pertinence de la coopération technique que l'Institut fournit à ses États membres. Entre autres réalisations, il souligne celles-ci: i) une perception favorable des activités de l'Institut par les partenaires et les bénéficiaires, ii) la mise en œuvre de programmes aux contenus novateurs dans

leurs grandes lignes, iii) le renouvellement de la structure de l'institution, iv) l'approbation de 17 projets qui seront financés par le Fonds pour appels d'offres de la Direction générale, v) la mise en marche de l'Initiative de séjours professionnels, vi) la consolidation des réseaux de spécialistes, vii) l'élargissement et le renforcement des alliances avec d'anciens et de nouveaux partenaires et viii) la mise en œuvre d'un nouveau modèle de gestion de la coopération au moyen des stratégies de coopération technique entre l'IICA et les pays.

- 0.6.5 Le Directeur général exhorte les membres du Comité exécutif à recommander des actions contribuant à surmonter les contraintes financières auxquelles l'Institut est actuellement confronté, situation qui dure depuis près de deux décennies et qu'il est urgent de résoudre. Il explique que ces restrictions ont une incidence négative sur l'efficacité avec laquelle l'IICA peut répondre aux demandes de coopération technique des pays membres.
- 0.6.6 Il souligne ensuite que cinq pays membres du G-20 sont également membres de l'IICA et que ce groupe a convenu d'un plan d'action sur la volatilité des prix et sur l'agriculture, lequel a été soumis aux mandataires des pays du G-20 pour examen. Il estime pertinent que l'IICA saisisse l'occasion de participer à ce plan. Pour cette raison, l'Institut établit le schéma de coordination interinstitutionnelle pour les Amériques, au moyen duquel la coopération sud-sud serait renforcée.
- 0.6.7 Le Directeur général fait référence à la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2011, qui se tiendra au Costa Rica du 19 au 22 octobre de cette année. Il indique que la Rencontre portera principalement sur le thème de l'innovation, un domaine dans lequel l'IICA peut largement collaborer avec ses États membres.
- 0.6.8 Il remercie ensuite Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica, de l'intérêt qu'a démontré le gouvernement de ce pays pour la tenue de cette rencontre, et il exhorte les représentants des États membres du Comité exécutif à transmettre aux ministres de l'agriculture un message expliquant l'importance de leur participation à cette rencontre.

0.7 Clôture

- 0.7.1 La séance d'ouverture est levée à 10 h le 12 juillet 2011.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1.1 *Ouverture*

1.1.1 La première séance plénière de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 10 h 15, le mardi 12 juillet 2011, sous la présidence de Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica.

1.2 *L'innovation pour obtenir une agriculture compétitive, durable et inclusive*

1.2.1 La Présidente donne la parole à Monsieur Rafael Trejos, Coordonnateur du Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture (CAESPA), pour qu'il fasse son exposé. Celui-ci souligne tout d'abord la grande importance de l'innovation pour faire face aux défis qui accompagnent le développement des pays et signale qu'outre la recherche et le développement, des politiques, des institutions et des investissements sont nécessaires pour permettre l'application du nouveau savoir.

1.2.2 Il met l'accent sur le fait que l'innovation est le principal instrument permettant d'affronter et de surmonter les défis qui accompagnent l'agriculture, qu'il s'agisse de ceux découlant de facteurs structurels et qui conduisent à une augmentation des prix à long terme ou encore de ceux résultant de facteurs conjoncturels qui expliquent la volatilité des prix à court terme. Au nombre des facteurs structurels, le Coordonnateur du CAESPA mentionne une concentration accrue du commerce agroalimentaire, la croissance de la population et l'augmentation des revenus dans les pays en développement, l'existence de limites à l'expansion des terres arables, les impacts des changements climatiques sur l'agriculture, l'augmentation de la nécessité d'avoir de l'eau pour l'alimentation, l'augmentation des prix du pétrole et la pauvreté. En ce qui concerne les facteurs conjoncturels, il indique la fréquence accrue des événements climatiques extrêmes, les mesures de politique commerciale pour lutter contre la volatilité des prix des aliments, les restrictions de l'offre, l'impact des nouvelles sur les marchés et la spéculation.

1.2.3 Il affirme que l'innovation est la solution pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, doubler la production d'aliments et de produits agricoles non alimentaires en 2050, encourager une nouvelle révolution

« verte » pour produire davantage, protéger l'environnement, adapter l'agriculture aux changements climatiques et en arriver à ce que les petits producteurs profitent dans une plus large mesure du commerce agricole. Il soutient que pour ce faire, les pays d'Amérique latine et de la Caraïbe doivent investir davantage dans la recherche et la production de nouvelles connaissances en agriculture. Il ajoute qu'afin de promouvoir l'innovation, des innovations devront être apportées aux institutions ainsi qu'à la manière de faire des affaires, et des politiques encourageant et facilitant l'investissement en agriculture devront être mises en place.

1.2.4 Il nomme ensuite les facteurs qui, à son avis, permettront d'encourager l'innovation en matière d'agriculture dans la région. Il conclut son exposé en déclarant que de par son expérience, ses connaissances et son positionnement, l'IICA est le meilleur allié des États membres pour promouvoir l'innovation agricole et rurale.

1.3 *Innovation pour l'agriculture du Continent américain: dialogue et conclusions*

1.3.1 La Présidente offre un temps d'arrêt pour recevoir les commentaires des représentants des États membres du Comité exécutif.

1.3.2 Les représentants observateurs du Mexique, de l'Argentine et des États-Unis d'Amérique soulignent la pertinence des sujets traités dans le discours du Directeur général. Ils indiquent qu'il résume les préoccupations du secteur agricole en Amérique latine et dans la Caraïbe. Le Représentant observateur du Mexique ajoute que les facettes les plus importantes de la gestion de l'IICA sont le changement dans la structure institutionnelle, la coopération avec d'autres organismes et dans les stratégies IICA-pays pour répondre aux besoins et aux demandes des États membres. Il demande également davantage d'information concernant les 17 projets retenus pour être financés par le Fonds pour appels d'offres de la Direction générale.

1.3.3 Le Représentant observateur de l'Argentine fait référence à la situation financière difficile de l'Institut et commente des situations similaires auxquelles ont été confrontées des organisations nationales et internationales de ce secteur au cours des vingt dernières années. Il lance un appel afin que tous les États membres abordent la situation de l'Institut de façon responsable. Il annonce que son pays ne réduira pas le montant de sa quote-part à l'Institut malgré le fait que le nouveau barème adopté par l'OEA diminuera le montant de cette quote-part.

- 1.3.4 La Présidente fait part de sa satisfaction relativement à l'annonce du Représentant observateur de l'Argentine de maintenir le montant de la quote-part de son pays à l'IICA malgré le fait que, selon le nouveau barème des quotes-parts de l'OEA, le montant de celle-ci pour la période 2012-2013 serait inférieur au montant qu'il paie actuellement.
- 1.3.5 Le Directeur général remercie le Gouvernement et le peuple de l'Argentine pour leur soutien financier à l'Institut. Il ajoute que l'IICA investit toutes les ressources dont il dispose dans le renforcement de la coopération technique qu'il fournit à ses États membres.
- 1.3.6 Concernant la question du Mexique sur le Fonds pour appels d'offres de la Direction générale pour des projets de coopération technique, il explique que ce fonds a été établi grâce à des coupes et à des ajustements au budget de l'Institut, qui ont permis de réorienter une partie des ressources pour renforcer la coopération technique offerte par l'IICA dans des projets novateurs répondant à des besoins spécifiques. Il explique les procédures établies pour la sélection des 17 projets approuvés et indique leur distribution pour chaque région.
- 1.3.7 Le Représentant du Belize souligne le soutien reçu tant du Bureau de l'IICA dans son pays que par le truchement d'autres projets comme le Réseau SICTA. Il annonce que son pays maintiendra, en 2012-2013, le montant de la quote-part qu'il verse actuellement à l'IICA et s'engage à appuyer toute initiative visant à accroître ce montant.
- 1.3.8 Le Représentant du Canada et les représentants observateurs du Mexique, de l'Argentine et des États-Unis d'Amérique s'entendent sur l'importance de l'innovation en tant que facteur clé pour accroître la productivité et, ainsi, réaliser la sécurité alimentaire de même que, plus généralement, le développement de l'agriculture dans le Continent américain.
- 1.3.9 Le Représentant observateur du Mexique est d'accord avec le contenu du document sur l'innovation en ce qui concerne la nécessité de favoriser la petite agriculture et de réduire la pauvreté dans les territoires ruraux. Il souligne que la biotechnologie est fondamentale pour relever les défis que pose la réalisation de la sécurité alimentaire et mitiger les effets des changements climatiques. Il donne de l'information sur le Projet MasAgro, qui est exécuté au Mexique et qui constitue un exemple de projet novateur qui vise à accroître la productivité agricole du maïs et du blé. Il indique ensuite que le Mexique présidera le G-20 agricole en 2012 et invite l'Institut et les États membres à travailler ensemble en

re d'élaborer un agenda thématique qui soit compatible avec la réalité des Amériques. Enfin, il souligne que la sécurité alimentaire sera le sujet auquel l'exercice de cette présidence portera une attention prioritaire.

- 1.3.10 Le Représentant du Canada se dit d'accord pour que les ministres de l'agriculture concentrent leurs efforts sur la question de l'innovation durant la Réunion ministérielle de 2011. Il souligne l'importance que l'IICA fasse la promotion du travail d'équipe dans ce domaine avec tous les États membres, lequel travail contribuera à une plus grande participation des ministres à cette réunion.
- 1.3.11 Le Représentant observateur de l'Argentine souligne l'importance d'orienter l'innovation vers la réduction des iniquités entre les producteurs et vers la diminution du caractère marginal de nombre d'entre eux. Il souligne que le développement agricole ne figure plus à l'agenda politique, et ajoute que l'élection de Monsieur Graziano Da Silva au poste de Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) constitue une opportunité donner à l'agriculture des pays des Amériques un rôle plus important dans l'agenda mondial.
- 1.3.12 Le Représentant observateur des États-Unis d'Amérique se montre préoccupé quant à la façon dont l'IICA pourrait aborder la question de l'innovation organisationnelle, des processus et des technologies avec le budget limité dont il dispose actuellement.
- 1.3.13 Le Représentant observateur de la République dominicaine fait part de sa préoccupation quant aux faibles niveaux d'investissement en innovation signalés dans son exposé par le Coordonnateur du Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture. Il ajoute que la principale restriction que rencontrent les producteurs est l'accès limité à des ressources financières pour la production agricole.
- 1.3.14 Le Représentant du Belize souligne le bon travail d'accompagnement de l'IICA à l'appui du Ministère de l'agriculture de son pays. Il explique qu'ils disposent de fonds de l'Union européenne pour le développement rural et l'innovation en agriculture et exprime son désir d'obtenir la coopération de l'Institut dans ces domaines. Il partage les inquiétudes concernant le financement exprimées par le Représentant observateur de la République dominicaine et souligne que la banque commerciale offre du crédit à des taux élevés. Il recommande le renforcement des assurances agricoles en Amérique centrale et dans la Caraïbe.

Il répète que le Belize maintiendra le montant de sa quote-part et appuie l'Institut pour le bon travail qu'il effectue dans son pays.

- 1.3.15 Le Représentant de la Bolivie est d'accord qu'il est pertinent de promouvoir des lois favorisant une croissance de la productivité des petits producteurs. Il ajoute que les petits producteurs orientent leurs offres sur le marché interne principalement. Enfin, il affirme qu'il est nécessaire de travailler de concert pour éviter une catastrophe sur le marché des aliments.
- 1.3.16 La Représentante d'Haïti insiste sur l'importance de l'innovation et d'accroître la diffusion à tous les États membres de l'information relative aux nouvelles technologies.
- 1.3.17 Le Représentant observateur de l'Argentine est d'accord qu'il est important de diffuser l'information concernant les innovations agricoles à divers types de publics, afin de donner une visibilité aux activités de l'Institut et de renforcer son image auprès des États membres. Il affirme que le renforcement des systèmes d'innovation permettra à l'IICA de se faire connaître en tant qu'organisme dynamique, novateur et méritant davantage d'appui.
- 1.3.18 Le Directeur général est d'accord avec les commentaires de la Représentante d'Haïti et du Représentant observateur de l'Argentine et fait référence aux efforts déployés par l'IICA à cet effet. Il mentionne aussi que l'Institut a renforcé ses mécanismes de communication et de diffusion de l'information, soulignant le renouvellement et l'actualisation constante de sa page Web et l'installation du matériel nécessaire pour réaliser des vidéoconférences dans les bureaux de l'IICA dans les États membres, un instrument de communication précieux qui a permis un plus grand rapprochement et une meilleure coordination des activités.

1.4 Clôture

- 1.4.1 La première séance plénière est levée à 12 h 11 le mardi 12 juillet 2011.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2.1 Ouverture

2.1.1 La deuxième séance plénière de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 14 h 15, sous la présidence de Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica.

2.2 Situation financière et Programme-budget 2012-2013

2.2.1 La Présidente introduit le sujet en soulignant l'urgence de la situation financière à laquelle est confronté l'Institut et indique qu'il est nécessaire, pour y faire face, que les pays s'engagent plus fermement dans le renforcement financier de l'institution. Elle invite ensuite le Secrétaire des services institutionnels, Monsieur Carlos O'Farrill, à faire son exposé sur le sujet.

2.2.2 Le Secrétaire des services institutionnels parle des caractéristiques de l'IICA qui en font un allié important des États membres en matière de développement agricole et rural, dont les suivantes: i) ses bureaux dans les États membres forment un large réseau de production et de diffusion de connaissances dans le Continent américain; ii) il répond rapidement, efficacement et de façon pertinente aux demandes croissantes du secteur agricole; iii) il est orienté clairement et nettement vers l'offre de coopération technique et il offre des alternatives viables pour relever les défis et les problèmes de ce secteur; iv) les fonds qu'il investit dans ses activités de coopération dans les pays ont des effets multiplicateurs; v) il s'agit d'une institution qui gère ses finances de manière disciplinée afin d'obtenir les meilleurs bénéfices pour les États membres aux coûts les plus bas; enfin, vi) conscient d'un environnement économique complexe, il a adapté les coûts, réorienté les ressources et amélioré les processus de façon à absorber la diminution réelle de la valeur du Fonds ordinaire.

2.3 Progrès dans le recouvrement des quotes-parts

2.3.1 Le Secrétaire des services institutionnels affirme que les États membres contribuent au soutien financier au moyen de quotes-parts annuelles dont le montant est fixé par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), conformément à la méthode de calcul de l'OEA. Il indique que durant l'année

2010, l'Institut a obtenu pour 27,9 millions \$ÉU en quotes-parts et qu'à la fin de cette même année 1,7 million \$ÉU en quotes-parts lui étaient dus. Il ajoute qu'à ce jour, le montant recueilli en quotes-parts s'élève à près de 20 millions \$ÉU. Il rappelle que le Fonds ordinaire n'a pas connu d'augmentation depuis 1995, ce qui fait que sa valeur réelle a diminué d'environ 28 %. Il informe, enfin, que 21 pays sont à jour dans le versement de leurs quotes-parts, 12 se trouvent en situation régulière et un seul se trouve en situation spéciale, c'est-à-dire qu'il doit à l'IICA des quotes-parts correspondant à plus de deux périodes.

2.4 États financiers 2010 et rapport des vérificateurs externes

2.4.1 Le Secrétaire des services institutionnels explique que selon le rapport des vérificateurs indépendants de la firme Deloitte & Touche, les données recueillies lors de la vérification ont été jugées suffisantes et appropriées pour leur permettre d'émettre l'opinion avec réserve suivante suite à la vérification: *“À notre avis, sauf en ce qui concerne les effets des questions indiquées dans les fondements de la présente opinion nuancée par une réserve, les états financiers susmentionnés présentent raisonnablement, dans tous les aspects importants, la situation financière de l'IICA au 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que les changements intervenus dans les actifs nets et dans les flux de trésorerie pendant les années s'étant terminées à ces dates et sont conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés aux États-Unis d'Amérique”*.

2.4.2 Il ajoute que les vérificateurs recommandent la réalisation d'études actuarielles pour permettre de déterminer les prestations au titre de licenciement de personnel. Les vérificateurs ont indiqué que les éléments du passif relatifs à des engagements d'achat de biens et de services ne doivent pas être considérés comme tels si les biens et services en question n'ont pas été reçus à la fin de l'année. Enfin, il est suggéré de commencer par l'étude actuarielle du siège de l'Institut.

2.5 Proposition de Programme-budget 2012-2013

2.5.1 Le Secrétaire des services institutionnels indique que la proposition de Programme-budget 2012-2013 se base sur les objectifs suivants:

- i) Maintenir la viabilité de l'Institut en tant qu'instrument apportant un soutien aux États membres pour parvenir au développement durable de l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté;

- ii) Amortir la perte de pouvoir d'achat du Fonds ordinaire, estimée à 4,7 % en 2010;
- iii) Poursuivre la récupération graduelle de la capacité financière de l'Institut;
- iv) Doter l'Institut de capacités améliorées lui permettant de répondre aux demandes croissantes en matière de coopération découlant des nouveaux défis auxquels fait face l'agriculture dans les États membres;
- v) Continuer à capitaliser sur les importants efforts déployés pour réduire les coûts d'exploitation et de personnel et arriver à une plus grande efficacité;
- vi) Faire face à l'épuisement des sources alternatives de financement utilisées par le passé;
- vii) Mettre en application la politique établie par l'administration actuelle pour améliorer le niveau du taux institutionnel net (TIN);
- viii) Envisager la possibilité, face au changement des pourcentages utilisés pour calculer la participation des pays au financement de l'IICA, que les États membres, dont le montant de la quote-part en termes absolus a diminué, continuent de verser à l'Institut le montant actuel de leur quote-part, considérant la différence comme une contribution supplémentaire à leur quote-part;
- ix) Gérer un financement spécial des États membres et des organismes bilatéraux et multilatéraux de coopération pour les programmes et les projets prioritaires ayant une incidence importante.

2.5.2 Le Secrétaire des services institutionnels ajoute que suite à diverses analyses de la structure financière de l'Institut, la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCEAG) a recommandé, lors de sa réunion de 2011, que l'IICA élabore trois scénarios budgétaires pour le Fonds ordinaire et les présente au Comité exécutif pour examen. Ces scénarios sont les suivants:

- **Scénario de perte de la valeur réelle des revenus du Fonds ordinaire** (sans modifications du niveau actuel des revenus): le budget du Fonds ordinaire (quotes-parts et recettes diverses) pour 2012 et 2013 s'élève à 33,4 millions \$ÉU, dont 27,3 millions \$ÉU correspondent aux quotes-parts et 6,1 millions \$ÉU proviennent des recettes diverses.

- **Scénario de conservation du niveau actuel d'exploitation avec ajustements budgétaires (en calculant 4,7 % d'inflation):** en 2012, le budget du Fonds ordinaire (quotes-parts et recettes diverses) est de 34,6 millions \$ÉU dont 28,5 millions \$ÉU correspondent aux quotes-parts et 6,1 million \$ÉU aux recettes diverses; pour 2013, le budget s'élève à 36,0 millions \$ÉU, desquels 29,9 millions \$ÉU correspondent aux quotes-parts et 6,1 millions \$ÉU aux recettes diverses.
- **Scénario d'un recouvrement financier qui permettrait la mise en œuvre intégrale du PMT 2010-2014:** en 2012, le budget du Fonds ordinaire (quotes-parts et recettes diverses) est de 37,4 millions \$ÉU, dont 31,3 millions \$ÉU correspondent aux quotes-parts et 6,1 millions \$ÉU aux recettes diverses; pour 2013, il s'élève à 38,8 millions \$ÉU, dont 32,7 millions \$ÉU correspondent aux quotes-parts et 6,1 millions \$ÉU aux recettes diverses.

- 2.5.3 Le Secrétaire des services institutionnels fait remarquer qu'il serait également possible de penser à élaborer le Programme-budget 2012-2013 en se basant sur une combinaison des scénarios 1 et 2.
- 2.5.4 Il signale ensuite qu'il revêt une importance capitale pour l'Institut de rechercher la diversification des sources de financement; pour ce faire, il faudra faire ce qui suit: améliorer les stratégies visant l'obtention de ressources externes, identifier et élaborer des projets pouvant être financés au moyen de ressources externes, établir un fonds spécial avec des pays et/ou des donateurs pour le financement de projets, promouvoir des partenariats public-privé ainsi qu'avec des organismes à but non lucratif qui accroissent les possibilités d'utilisation des ressources institutionnelles, établir de nouveaux partenariats à long terme avec des donateurs multilatéraux et bilatéraux, élaborer une étude visant à identifier et à valider les fondements de la politique de recouvrement des coûts croissants par l'exécution et l'administration de projets financés par des ressources externes (TIN). Il indique en outre que des sources alternatives de ressources devraient être envisagées uniquement à titre de complément des ressources provenant des quotes-parts.
- 2.5.5 Le Secrétaire des services institutionnels indique que l'IICA est pleinement conscient qu'il existe un environnement économique défavorable dans ses États membres mais qu'il est possible de trouver des débouchés dans des situations

économiques défavorables. Il y a aussi plusieurs facteurs dont les États membres doivent tenir compte en analysant la question du renforcement financier de l'Institut: les ressources allouées à l'IICA engendrent des effets multiplicateurs importants dans le secteur agricole des pays et constituent un investissement dont le taux de rendement est élevé; les activités de coopération technique qu'accomplit l'Institut auraient des coûts bien supérieurs si elles étaient réalisées par les pays membres eux-mêmes; l'Institut gère des connaissances d'une grande valeur et son savoir est transféré aux pays sous la forme de biens publics; l'IICA a consenti d'importants efforts financiers pour faire face à des restrictions de ressources, mais il continue malgré tout de répondre efficacement et pertinemment aux demandes d'appui provenant de ses États membres; enfin, l'Institut garantit une gestion rationnelle, équitable, pertinente et transparente des ressources, en visant nettement à les investir dans la fourniture de coopération technique à ses États membres.

- 2.5.6 Il souligne ensuite que les mesures prises par l'IICA pour contrer la perte de valeur réelle de son Fonds ordinaire l'ont amené à la limite de l'élasticité opérationnelle. De plus, avec le temps il sera de plus en plus difficile de renverser le problème financier de l'Institut; il est donc nécessaire d'y apporter une solution le plus rapidement possible. Il affirme enfin que les États membres disposent, en l'IICA, d'une organisation très spécialisée qui constitue le meilleur allié qu'ils puissent avoir pour encourager le développement agricole et rural.
- 2.5.7 Le Représentant du Canada recommande d'augmenter le pourcentage du TIN et qu'une partie des ressources obtenues de cette source de financement soient utilisées pour renforcer le Fonds ordinaire de l'IICA. Il fait part qu'à court terme, l'Institut exécutera près de 19 millions \$ÉU de fonds externes en activités visant la sécurité alimentaire; à son avis, les surplus dans les recettes provenant du TIN pour l'administration de ces ressources serviront à renforcer les finances de l'Institut. Il ajoute qu'étant donné l'environnement économique actuel de son pays, le Canada ne pourra assumer d'engagements financiers auprès de l'IICA au-delà du montant de la quote-part qu'il lui revient de payer.
- 2.5.8 Le Représentant observateur des États-Unis d'Amérique propose de faire faire une étude pour établir l'impact des projets externes, les recettes obtenues et si l'IICA couvre les coûts réels de l'exécution de ces projets. Il fait part que son pays n'approuverait pas une augmentation de 4,7 % de sa quote-part, mais qu'il est tout-à-fait disposé à continuer d'appuyer l'Institut en finançant des projets spécifiques.

- 2.5.9 La Représentante du Costa Rica s'informe des conditions qu'offrent d'autres organismes en ce qui a trait au TIN.
- 2.5.10 La Représentante observatrice de l'Argentine indique que l'IICA gère actuellement un portefeuille de près de 20 millions \$ÉU de projets financés par son pays. Elle indique qu'un TIN de 6 % s'applique sur ces projets et avise que son pays ne pourra pas reconnaître un taux supérieur à cela. Elle recommande, dans le but d'aider les finances de l'Institut, que le TIN soit appliqué et facturé au moment de percevoir les recettes plutôt qu'au moment de payer les dépenses. Elle propose que les États membres mettent à la disposition de l'IICA des professionnels, payés par leur propre pays, pour effectuer des tâches ou participer à l'exécution de projets spécifiques, ce qui éviterait d'utiliser des ressources du Fonds ordinaire à ces fins. En terminant, elle indique que son pays ne diminuera pas le montant de sa quote-part mais qu'il versera à l'IICA, pour le prochain exercice biennal 2012-2013, une quote-part du même montant que celle qu'il avait versée en 2011.
- 2.5.11 Le Représentant observateur du Mexique appuie la recommandation de faire une étude sur le TIN. Il fait part que le Mexique appuie le scénario 2, soit d'accepter une augmentation annuelle de 4,7 % des quotes-parts que reçoit l'Institut de ses États membres. Le Représentant de l'Uruguay se prononce également en ce sens.
- 2.5.12 Le Représentant observateur du Guatemala indique que pendant les deux prochaines années son pays aussi maintiendra au même montant la quote-part qu'il verse annuellement à l'IICA.
- 2.5.13 Le Secrétaire des services institutionnels indique qu'une augmentation du TIN a un impact direct sur les coûts des projets financés au moyen de fonds externes. Il explique qu'au début du mandat de l'administration actuelle, le TIN moyen était de 4,5 %; c'est pourquoi l'Institut a fait une analyse interne, qui a indiqué que le taux devant être appliqué devrait être de plus de 9 %. Après révision de l'étude par les autorités, il a été établi que le taux à appliquer serait de 8 %. Il souligne que l'information relative aux ressources provenant du TIN est incluse dans le montant global de financement de l'Institut. Il ajoute que ces ressources ne peuvent pas être utilisées pour financer le Fonds ordinaire étant donné qu'elles sont destinées spécifiquement à financer les coûts croissants de l'exécution de ressources externes. Il indique finalement que l'administration présentera une proposition de programme-budget pour la période biennale 2012-2013 dans

laquelle les éléments mentionnés par les membres du Comité exécutif seront inclus.

2.5.14 Le Directeur général reconnaît l'appui des États membres au renforcement de l'institution et remercie certains d'entre eux d'avoir décidé d'apporter une contribution plus substantielle que la quote-part actuellement en vigueur.

2.5.15 La Présidente demande à l'administration de présenter à la séance plénière une proposition de programme-budget qui inclut les contributions additionnelles aux quotes-parts offertes par l'Argentine, le Mexique, le Belize, l'Uruguay et le Guatemala et demande que soit mise sur pied une commission de travail composée de membres des représentations de l'Argentine, du Canada, des États-Unis d'Amérique et du Mexique pour établir le cadre de référence de l'étude sur le TIN.

2.6 Dix-septième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)

2.6.1 Monsieur Tracy LaPoint, membre du Comité de révision de la vérification (CRV), explique que ce comité est composé actuellement des représentants des États-Unis d'Amérique, du Mexique et de la Jamaïque. Il mentionne que la vérification externe des états financiers de l'Institut pour l'exercice qui s'est terminé en décembre 2010 est conforme aux normes internationales de vérification et aux règlements de l'IICA. Il ajoute que le CRV n'a pas décelé d'indices de violations des règlements régissant les opérations de la Direction générale.

2.6.2 Toutefois, le CRV présente au Comité exécutif les recommandations suivantes: i) que l'IICA effectue une étude actuarielle portant sur les réserves pour le paiement du licenciement de personnel au siège, qu'il compare les résultats de l'étude avec la méthodologie actuelle pour identifier les différences et qu'il s'assure que l'étude identifie les variables qui, si elles sont modifiées, rendront une nouvelle étude nécessaire; ii) que l'IICA coordonne avec les vérificateurs externes l'établissement d'un mécanisme permettant de consigner les engagements d'achat; iii) que l'Institut continue de déployer des efforts visant à se conformer de façon permanente aux principes de vérification généralement acceptés aux États-Unis (US GAAP); enfin, iv) que l'IICA révise les conditions du contrat relatif au projet colombien Programa Agro Ingreso Seguro (AIS) et que le respect de ces conditions soit examiné.

- 2.6.3 Il indique enfin que l'IICA doit continuer de superviser le versement des quotes-parts et conserver sa stratégie de recouvrement de celles-ci, en tenant compte du fait que l'on a constaté au cours des 15 dernières années l'existence d'une détérioration de la situation financière à cause notamment de l'effet négatif de l'inflation, étant donné que pendant cette période le montant des quotes-parts annuelles versées par les États membres à l'IICA n'a pas subi d'augmentation.
- 2.7 *Désignation des vérificateurs externes de l'IICA et du CATIE pour la période biennale 2012-2013*
- 2.7.1 La Présidente demande au Secrétaire des services institutionnels de parler du choix de la firme de vérification qui se chargera dans les deux prochaines années de la vérification externe des comptes de l'IICA et du CATIE.
- 2.7.2 Le Secrétaire des services institutionnels indique qu'au cours des 11 dernières années, la firme Deloitte & Touche a exécuté la vérification externe des comptes de l'IICA et du CATIE. Il ajoute que la sélection de la firme de vérification sera pour la période 2012-2013. Il indique que les firmes suivantes ont été invitées à participer au processus de sélection: Crowe Horwath, Despacho Lara y Asociados, Ernst & Young, KPMG, Moore Stephens, Deloitte & Touche et Price Waterhouse.
- 2.7.3 Il explique qu'une équipe d'évaluation composée de membres du personnel de l'IICA et de l'administration financière du CATIE a été formée. C'est la firme Ernst & Young qui a obtenu le meilleur pointage, offrant les meilleures conditions économiques et techniques.
- 2.7.4 La Présidente donne la parole aux représentants. Vu l'absence d'interventions, elle déclare la recommandation adoptée et demande au Secrétaire des services institutionnels d'en prendre note et de procéder à engager la firme Ernst & Young pour faire la vérification externe des comptes de l'IICA et du CATIE durant l'exercice biennal 2012-2013.
- 2.8 *Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)*
- 2.8.1 La Présidente annonce que le Comité exécutif doit procéder à la nomination de la personne qui remplacera l'un des membres actuels du Comité de révision de la vérification (CRV). Elle indique que les candidats proposés par leurs gouvernements respectifs sont Monsieur Carlos Pólit Faggioni (Équateur),

Monsieur Jesús Antonio Berumen Preciado (Mexique) et Madame Magela E. Kinkead C. (Panama).

- 2.8.2 À la demande de la Présidente, la Coordinatrice de l'Unité des événements officiels de l'Institut, Madame Leda Celina Ávila, explique le fonctionnement du système électronique de votation qui sera utilisé pour élire ce nouveau membre du CRV par vote secret des pays membres du Comité exécutif.
- 2.8.3 Ensuite, Monsieur William Berenson, Conseiller juridique de l'Institut, explique que la nomination doit se faire à la majorité absolue des États membres du Comité exécutif, ce qui signifie que dans ce cas, le gagnant doit obtenir un minimum de sept votes. Dans le cas où ce nombre ne serait pas atteint au premier tour, le candidat ayant le moins grand nombre de votes sera éliminé et ainsi de suite jusqu'à ce que l'un des candidats obtienne la majorité absolue indiquée. Le Secrétaire des services institutionnels explique ensuite aux membres du Comité exécutif les autres exigences pour l'élection des membres du CRV énoncées dans le règlement correspondant.
- 2.8.4 Le Représentant du Panama vante les qualités de Madame Kinkead. Il recommande que sa candidature soit examinée pour occuper un poste au CRV, car il estime qu'elle apportera une importante contribution à l'Institut.
- 2.8.5 Le vote a lieu et Madame Magela E. Kinkead C., du Panama, est élue à la majorité absolue dès la première ronde.
- 2.8.6 Le Représentant du Panama remercie, se disant honoré que son pays assume cette responsabilité et de la confiance mise en Madame Kinkead afin qu'elle accomplisse les tâches qui lui reviendront en tant que membre du CRV. La Présidente du Comité exécutif exprime sa satisfaction et se dit convaincue que la participation de Madame Kinkead au CRV sera très précieuse.
- 2.8.7 Le Secrétaire des services institutionnels demande la parole à la Présidente et parle de Monsieur Luis Carlos Gutiérrez Jaime, qui terminera son mandat au sein du CRV en décembre prochain et sera remplacé par Madame Kinkead. Il dit que Monsieur Gutiérrez a réalisé un travail important et laisse un bon souvenir à l'Institut, après avoir été membre du CRV et fait preuve de transparence, de clarté et de rigueur technique durant six ans. Il exprime, au nom de l'Institut, sa gratitude pour la collaboration apportée par Monsieur Gutiérrez.

- 2.8.8 La Présidente abonde dans le sens de l'intervention du Secrétaire des services institutionnels, et suggère donc que le Comité exécutif émette une résolution par laquelle il reconnaît le travail réalisé par Monsieur Gutiérrez Jaime dans le CRV et l'en remercie.
- 2.9 Clôture
- 2.9.1 La deuxième séance plénière de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 17 h 30 le 12 juillet 2011.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

3.1 *Ouverture*

3.1.1 Vu l'absence de la Présidente, il faut la remplacer temporairement; pour ce faire, il faut suivre l'ordre de préséance des États membres établi dans le règlement du Comité exécutif. La Représentante d'Haïti ayant refusé, Monsieur Emilio Kieswetter, Ministre du développement agricole du Panama, assume la direction de la réunion et déclare ouverte la troisième séance plénière de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif à 9 h 10 le 13 juillet 2011 dans la salle États-Unis et Canada du siège de l'IICA.

3.1.2 Le Président cède la parole au Secrétaire technique, qui explique les modifications apportées à l'ordre du jour.

3.2 *Lecture et adoption de projets de résolution*

3.2.1 Projet de résolution "États financiers de l'IICA pour l'exercice 2010 et rapport des commissaires aux comptes"

3.2.1.1 Le Rapporteur lit le projet de résolution "États financiers de l'IICA pour l'exercice 2010 et rapport des commissaires aux comptes".

3.2.1.2 Le Représentant observateur des États-Unis d'Amérique demande l'ajout, dans le dispositif de la résolution, d'un point par lequel le Directeur général serait chargé de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Rapport des vérificateurs externes de l'Institut et de présenter un rapport à ce sujet à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif. Le projet de résolution est adopté avec la modification proposée.

3.2.2 Projet de résolution "Dix-septième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)"

3.2.2.1 Le Rapporteur fait la lecture du projet de résolution "Dix-septième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)".

- 3.2.2.2 Le Représentant de Saint-Kitts-et-Nevis estime que vu la pertinence du travail du CRV et pour une plus grande transparence et une meilleure reddition de comptes de la part de l'Institut, il serait bon que la résolution contienne une explication plus détaillée des recommandations du CRV à l'IICA et fournisse une indication plus claire de l'objectif visé par celles-ci. Il souligne également l'importance d'apporter le suivi pertinent à l'application de ces recommandations.
- 3.2.2.3 À la demande du Président, le Secrétaire des services institutionnels explique que des réunions de travail, auxquelles ont participé deux membres du CRV, les vérificateurs externes de Deloitte & Touche et des représentants de l'administration ainsi que le vérificateur interne de l'IICA, se sont tenues au Mexique. Il explique que diverses firmes ont été engagées pour réaliser l'étude actuarielle recommandée pour le siège de l'Institut. Il ajoute qu'en ce qui a trait aux engagements d'achat, étant donné que les normes internationalement reconnues en matière de comptabilité ont été modifiées récemment, un mécanisme adéquat pour les consigner sera établi en coordination avec les vérificateurs externes.
- 3.2.2.4 En ce qui concerne la réserve potentielle demandée, il signale que le but de celle-ci consiste à répondre aux éventualités relatives au Programme pour un revenu sûr dans l'agriculture (Programa Agro Ingreso Seguro - AIS). Enfin, en ce qui concerne le recouvrement des quotes-parts, il explique que les efforts se poursuivent afin que les États membres restent à jour dans le versement de leurs contributions à l'Institut.
- 3.2.2.5 Le Directeur général remercie le Représentant de Saint-Kitts-et-Nevis pour ses commentaires et lui propose, s'il le juge pertinent, d'annexer le rapport du CRV à cette résolution. Le Conseiller juridique souligne que le rapport des vérificateurs externes a été approuvé par le Comité exécutif et recommande que la rédaction du projet de résolution soit modifiée pour incorporer les suggestions du Représentant de Saint-Kitts-et-Nevis. Pour ce faire, il propose d'inclure un considérant dans lequel il serait indiqué que le CRV a tenu compte, dans l'élaboration de son rapport et de ses recommandations, du rapport et des recommandations des vérificateurs externes.

3.2.3 Projets de résolution “Élection d’un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)” et “Rapport sur le recouvrement des quotes-parts”

3.2.3.1 Le Rapporteur lit les projets de résolution “Élection d’un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)” et “Rapport sur le recouvrement des quotes-parts”, lesquels sont adoptés sans modifications.

3.2.4 Projet de résolution “Désignation des commissaires aux comptes de l’IICA et du CATIE pour l’exercice biennal 2012-2013”

3.2.4.1 Le Rapporteur fait la lecture du projet de résolution “Désignation des commissaires aux comptes de l’IICA et du CATIE pour l’exercice biennal 2012-2013”

3.2.4.2 La Représentante d’Haïti indique qu’il serait souhaitable que cette résolution soit plus longue et plus explicative, soulignant l’élaboration du cadre de référence et expliquant le processus suivi pour la sélection de la firme de vérification.

3.2.4.3 Le Directeur général reconnaît la préoccupation exprimée par la Représentante d’Haïti et demande au Secrétaire technique d’inclure dans le projet de résolution un considérant reprenant ce qu’elle a indiqué.

3.3 Partenariats stratégiques

3.3.1 Renforcement de partenariats stratégiques

3.3.1.1 Le Directeur général présente un rapport portant sur les partenariats stratégiques de l’IICA. Il indique qu’une politique a été établie pour créer, renouveler, renforcer et consolider les partenariats avec des organismes et des gouvernements, étant donné qu’une seule institution ne peut aborder efficacement tout l’agenda en matière d’agriculture du Continent américain. Il ajoute que l’Institut a renforcé ses liens avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), l’Union européenne (UE), l’Agence canadienne de développement international (ACDI), l’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la Coopération finlandaise, le Fonds australien pour le développement et la Banque interaméricaine de développement (BID), entre autres organisations importantes.

- 3.3.1.2 Il ajoute qu'avec chacun de ces organismes et gouvernements coopérants, des projets profitant aux producteurs agricoles et aux communautés rurales des États membres sont réalisés. Il énumère ensuite quelques-uns des principaux projets. Il indique que des accords ont été conclus afin de promouvoir le développement de l'agriculture des Amériques, comme c'est le cas par exemple avec l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Institut Italo-Latino-Américain (IILA), l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA), le Fonds Espagne-SICA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans le cas de cette dernière, il souligne le rapprochement qui a été réalisé avec les nouvelles autorités ainsi que les opportunités que l'on entrevoit de renforcer les relations avec cet organisme et d'élargir les actions conjointes au bénéfice des États membres.
- 3.3.1.3 Il conclut en indiquant que l'IICA continuera de promouvoir tous ces projets, accords et partenariats afin de renforcer la coopération technique offerte aux États membres et de développer la confiance chez ses partenaires stratégiques.
- 3.3.2 Rapport du CATIE pour l'exercice biennal 2010-2011
- 3.3.2.1 Le Directeur général du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), Monsieur José Joaquín Campos, présente le rapport de cette institution pour l'exercice biennal 2010-2011. Il fait part que les objectifs établis dans le plan de travail ont été atteints grâce à l'adoption de l'approche systémique appliquée à ses trois fonctions de base (recherche, éducation et coopération technique) et malgré l'effet négatif sur les finances de l'Institution de la dévaluation du dollar américain par rapport aux monnaies des pays où opère le CATIE.
- 3.3.2.2 Il souligne comme élément clé de la gestion le fait que le Centre compte plus de 400 partenaires, qu'ils soient des membres, des coopérants ou des alliés stratégiques. Il fait part également des résultats obtenus sur la population visée, parmi lesquels des avantages directs pour plus de 30 000 familles rurales et l'appui à des institutions et des gouvernements par le truchement de près de 100 initiatives en matière de développement.
- 3.3.2.3 Il décrit le positionnement atteint par le CATIE par sa participation à des forums internationaux et aux médias. Il souligne ensuite les progrès réalisés dans le cadre du programme d'études supérieures interdisciplinaires et la

reconnaissance obtenue en tant qu'université internationale. De plus, il énumère les éléments caractérisant la santé financière du CATIE, notamment un accroissement significatif des liquidités, des accroissements durables du budget et des progrès en vue d'une meilleure autoproduction de revenus.

3.3.3 Programme d'action conjointe IICA-CATIE 2011-2014

3.3.3.1 À la demande du Président, le Directeur de la coopération technique de l'IICA, Monsieur James French, présente la proposition du Programme d'action conjointe IICA-CATIE pour la période 2011-2014. Il indique que la proposition respecte les demandes de la résolution 532 du Comité exécutif et s'inscrit dans le cadre des plans à moyen terme de l'IICA et du CATIE, de la loi 8028 du Costa Rica et du nouvel accord bilatéral de coopération interinstitutionnelle signé entre les deux organisations. Il explique les mécanismes de coordination technique et administrative ainsi que les normes et principes qui régiront les relations entre l'IICA et le CATIE.

3.3.3.2 Il annonce ensuite les cinq domaines stratégiques de coopération du Programme, qui couvrent des sujets dans lesquels les deux institutions partagent des intérêts et ont des forces complémentaires: a) préparation des États membres pour faire face aux changements climatiques et pour en atténuer les effets; b) renforcement des processus d'innovation en matière de production; c) élaboration de cadres institutionnels et renforcement des capacités en matière de gestion durable des territoires ruraux; d) collaboration en matière de sécurité alimentaire des petits et moyens producteurs et d'agriculture familiale; enfin, e) collaboration en matière de gestion de la connaissance.

3.3.3.3 Le Directeur de la coopération technique de l'IICA ajoute que chaque domaine de collaboration compte un responsable et un calendrier d'actions. Il termine en signalant que le but de la proposition consiste à élaborer dans les pays des plans conjoints dans lesquels des ajustements peuvent être faits en fonction des demandes et des opportunités éventuelles, en visant toujours le plus grand bénéfice des pays membres.

3.3.3.4 Le Président ouvre le dialogue et donne la parole au Représentant observateur de l'Argentine, qui signale que l'exposé de Monsieur French, ainsi que ceux qui l'ont précédé, confirment l'existence d'une forte probabilité que les institutions de coopération technique travaillent de concert, ce qui se traduit par une meilleure utilisation des ressources que les pays accordent à ces institutions. Il se dit grandement satisfait de l'accent mis sur la production de connaissances et

sur l'utilisation des capacités du secteur privé et conclut en exprimant la satisfaction de son pays relativement à la façon dont est gérée la collaboration entre l'IICA et le CATIE.

- 3.3.3.5 Le Représentant observateur du Mexique félicite l'IICA et le CATIE d'avoir signé l'accord bilatéral, qu'il considère très important pour consolider les progrès réalisés. Il exprime l'intérêt du Mexique à connaître plus en profondeur ce qui se fait en matière de changements climatiques et à en savoir plus sur la participation conjointe à l'initiative de "*Climate-Smart Agriculture*" (agriculture adaptée aux changements climatiques), financée par la Banque mondiale.
- 3.3.3.6 Le Représentant observateur des États-Unis d'Amérique reconnaît l'importance du programme de recherche et de formation du CATIE et considère très précieux les progrès réalisés dans le cadre de l'association de l'IICA avec le CATIE, particulièrement par le truchement de leur accord bilatéral. Il félicite le CATIE pour ses réalisations dans le domaine financier et en matière de développement de partenariats.
- 3.3.3.7 Le Représentant du Belize indique que l'IICA et le CATIE travaillent de concert dans son pays, et il est d'accord avec les commentaires d'autres représentants en ce qui a trait aux bénéfices que rapporte l'action conjointe de l'IICA et du CATIE dans les pays et il exhorte les deux institutions de mener davantage d'actions conjointes au Belize.
- 3.3.3.8 Le Directeur général de l'IICA remercie les groupes de travail des deux organisations des efforts qu'ils ont déployés pour élaborer le Programme d'action conjointe et l'Accord bilatéral. Il est d'accord avec le Représentant du Belize quant aux bénéfices que retirent les pays des actions conjointes de l'IICA et du CATIE. Il s'engage à dialoguer avec le Directeur général du CATIE et à rédiger des propositions visant à ce que les deux institutions partagent leurs bureaux dans les pays afin de faire des économies dans les coûts d'opération qui peuvent être destinées à renforcer la coopération technique. Il signale également que le Programme d'action conjointe évite la duplication des efforts.
- 3.3.3.9 Le Directeur général du CATIE, pour sa part, remercie les membres du Comité exécutif pour les opinions qu'ils ont émises et réaffirme son engagement à continuer de renforcer la collaboration avec l'IICA, à favoriser une meilleure utilisation des ressources des deux institutions et à atteindre conjointement de meilleurs résultats et ce, au bénéfice des pays.

3.3.4 Collaboration de l'IICA au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)

- 3.3.4.1 Le Directeur de la coopération technique présente le rapport sur le travail conjoint entre l'IICA et le CGIAR. Il signale que le CGIAR fait partie du Système continental de technologie et d'innovation et qu'il compte quatre centres importants dans les Amériques: le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), dont le siège est au Mexique; le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), dont le siège est en Colombie; le Centre international de la pomme de terre (CIP), dont le siège est au Pérou, et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), dont le siège est aux États-Unis d'Amérique.
- 3.3.4.2 Il poursuit en parlant des principales actions réalisées avec le CIAT, dont la consultation régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes pour la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement; la foire sur la gestion du savoir organisée par le CIAT, la FAO et l'IICA; la signature d'un accord-cadre entre le CIAT et l'IICA avec la Iowa State University et la formulation d'une stratégie d'évaluation des ressources phytogénétiques pour l'Amérique centrale, financée par la BID. Il poursuit en ajoutant qu'actuellement, plusieurs actions conjointes sont menées, dont l'accord de l'IICA avec le Système d'intégration centraméricaine de technologie agricole (SICTA) et le CIAT pour fournir un appui à des projets de recherche sur des fruits tropicaux, des haricots et des fourrages en Amérique centrale.
- 3.3.4.3 Il explique que les actions suivantes ont été réalisées avec le CIP: envoi de plantules de pommes de terre in vitro en Haïti; participation au Projet d'innovation technologique et de sécurité alimentaire dans la région andine; et la participation au groupe interinstitutionnel "Partenariat pour l'apprentissage - Pérou". En ce qui a trait au CIMMYT, il fait remarquer que des travaux conjoints ont été effectués dans le cadre de l'accord SICTA-CIMMYT pour le développement de projets en Amérique centrale. Il ajoute qu'avec l'IFPRI des travaux ont été réalisés concernant l'élaboration de rapports sur des indicateurs de science et technologie agricoles pour l'Amérique latine et la Caraïbe, entre autres actions.
- 3.3.4.4 En ce qui a trait au travail conjoint avec le CGIAR/GFAR, il indique que l'Institut a participé au Comité guide du *Global Forum on Agricultural Research* (GFAR) (Forum mondial de la recherche agricole). En outre, par le truchement de l'accord IICA-FAO/GFAR, en 2011 un appui a été fourni au

FORAGRO (Forum des Amériques pour la recherche agricole et le développement technologique) dans l'établissement du Plan de la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (le "GCARD Road Map"). En outre, il ajoute qu'avec Biodiversité internationale, dont le siège est à Rome, l'IICA a maintenu des relations indirectes par le truchement de partenaires communs.

- 3.3.4.5 Il indique ensuite que l'Institut continuera de resserrer ses liens avec toutes les institutions mentionnées, dans le but de chercher une collaboration plus étroite et une plus grande complémentarité d'actions avec le CGIAR. Il commente que le FORAGRO est un point de travail commun et que la préparation et l'exécution de "mégaprojets" seront explorées en tant qu'espace pour la collaboration mutuelle.
- 3.3.4.6 Le Directeur général informe qu'à la fin d'août de l'année en cours, les directeurs généraux des quatre centres internationaux du CGIAR ayant leur siège dans les Amériques et de l'IICA tiendront une réunion de travail visant à déterminer les questions auxquelles ils pourraient travailler de façon complémentaire dans le Continent américain.
- 3.3.4.7 Le Représentant observateur de la République dominicaine est d'avis que la collaboration IICA/CGIAR profitera aux États membres de l'IICA, étant donné qu'elle permettra aux deux organisations d'offrir une meilleure coopération technique en travaillant conjointement dans des domaines dans lesquels ils ont des capacités complémentaires.

3.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Trentième Réunion ordinaire du Comité exécutif

- 3.4.1 Le Secrétaire technique informe que sur les 17 résolutions adoptées lors de la Trentième Réunion ordinaire du Comité exécutif, 13 ont été mises en œuvre de façon satisfaisante et quatre ont été mises en œuvre à des degrés divers. Il parle ensuite de ces dernières, soulignant des facettes pertinentes des progrès réalisés.
- 3.4.2 La résolution 525, dans son paragraphe 2, demande au Directeur général de présenter à la Seizième Réunion ordinaire du Conseil un projet de résolution visant à modifier l'article 22 du Règlement du Conseil et l'article 29 du Règlement du Comité exécutif. Le Secrétaire technique informe que la

proposition de modification a été élaborée et qu'elle sera présentée au Conseil pour examen lors de sa Seizième Réunion ordinaire.

3.4.3 En ce qui concerne la résolution 531, au numéro 2 il est demandé au Directeur général de poursuivre les efforts visant à tisser avec la FAO des liens nouveaux et plus efficaces renforçant et élargissant la couverture et la portée des actions conjointes, dans les secteurs communs établis dans les accords en vigueur et dans ceux qui seront signés à l'avenir entre les deux parties. Le Secrétaire technique indique qu'à l'occasion de la Seizième Réunion ordinaire du Conseil, le Directeur général de l'IICA et le Directeur élu de la FAO, dont la participation a été offerte, partageront avec les États membres l'approche et la priorité qu'ils espèrent donner aux actions conjointes que réaliseront les deux institutions au profit des États membres.

3.4.4 Pour mettre en œuvre les résolutions 532, portant sur l'action conjointe IICA-CATIE, et 533, sur la collaboration entre l'IICA et l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI), les propositions respectives de programmes d'action conjointe avec l'IICA ont été présentés à la présente réunion du Comité exécutif pour examen; avec l'approbation de celles-ci, la mise en œuvre des résolutions susmentionnées sera considérée terminée.

3.5 *Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième Réunion ordinaire du Conseil*

3.5.1 Le Secrétaire technique explique que sur les 23 résolutions adoptées lors de la Quinzième Réunion ordinaire du Conseil, 16 ont été mises en œuvre de façon satisfaisante et les sept autres ont été mises en œuvre à des degrés divers. Il parle ensuite des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces dernières résolutions.

3.5.2 La résolution 449 porte sur l'institutionnalisation des consultations avec les membres des filières agro-productivo-commerciales (chaînes de valeur) dans les réunions ministérielles. Le Secrétaire technique indique qu'un accord spécifique de coopération a été signé entre le Gouvernement du Costa Rica et l'IICA relativement à la tenue de la Rencontre des ministres de l'agriculture des Amériques 2011. Il ajoute qu'au nombre des responsabilités du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, l'accord consigne, à l'alinéa c: Assumer en temps opportun les facettes techniques des forums du secteur privé et du secteur social dans l'éventualité où le Gouvernement en déciderait la réalisation.

- 3.5.3 Quant à la résolution 460, relative au “Prix interaméricain pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2008-2009”, le Secrétaire technique explique qu'étant donné les restrictions financières, le Directeur général a remis cette question à plus tard et a décidé de présenter cette résolution à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif pour examen.
- 3.5.4 La résolution 461 a trait au mécanisme de rotation pour la désignation du Représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE pendant la période 2011-2018. À cet égard, le Secrétaire technique indique que pour mettre en œuvre cette résolution chaque année de la période susmentionnée, le Directeur général de l'IICA demandera au pays correspondant de désigner la personne qui représentera le Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE. Il ajoute que la question du rôle que l'on s'attend à ce que jouera ce représentant sera abordée par une commission spéciale créée par ce Comité, laquelle présentera un rapport à cette même réunion.
- 3.5.5 La résolution 462 traite du don d'un terrain de l'IICA à Turrialba pour la construction d'un hôpital. À ce sujet, le Secrétaire technique indique qu'il reste au Gouvernement du Costa Rica à indiquer à quelle institution le terrain sera donné. Quant à la résolution 464, qui porte sur le Plan d'action du CARDI, le Secrétaire technique précise que l'on attend l'allocation de 200 000 \$ÉU correspondant aux exercices financiers des années 2012 et 2013. La mise en œuvre de cette résolution dépend de l'adoption par le Conseil du Programme-budget 2012-2013 et du soutien que l'IICA apportera au CARDI pour l'obtention de ressources externes pour des projets conjoints.
- 3.5.6 Le Représentant du Canada demande s'il y a eu des problèmes dans la mise en œuvre des résolutions du Comité exécutif et du Conseil en ce qui concerne les relations avec d'autres institutions.
- 3.5.7 Le Secrétaire technique répond que l'IICA a réalisé des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre des dispositions relatives au renforcement des relations avec le CATIE et le CARDI et qu'il n'y a pas de problèmes dans les relations, à part des questions de procédure prévisibles.
- 3.5.8 Le Directeur général ajoute que cette administration entreprend actuellement un processus de renforcement des relations de collaboration avec des organismes internationaux contribuant à l'amélioration de la coopération technique offerte aux pays. Il mentionne en particulier les efforts déployés avec les autorités

actuelles de la FAO. Il ajoute qu'en temps voulu il a formulé une invitation aux candidats à la Direction générale de cette institution pour qu'ils assistent à la Rencontre des ministres de l'agriculture des Amériques 2011, dans le but de savoir comment travaillerait la nouvelle administration de la FAO dans le Continent américain et quelle serait son approche relativement à sa future collaboration avec l'IICA. À cet effet, il informe que le Directeur général élu de la FAO, M. Graziano Da Silva, a accepté l'invitation de l'IICA et il indique qu'il est pratique de retarder la signature d'un accord entre les deux institutions, de façon à obtenir un consensus et à élaborer un cadre juridique pour les actions conjointes concrètes qui seront réalisées avec les nouvelles autorités de la FAO.

- 3.5.9 Le Directeur général du CATIE explique que les attributions du Conseil supérieur de cette organisation sont dûment établies. Il indique que le Conseil interaméricain de l'agriculture est l'organe suprême du CATIE et, à cet égard, se dit préoccupé du fait que les rapports de cette organisation sont présentés au Comité exécutif plutôt qu'au Conseil.
- 3.5.10 Le Conseiller juridique explique que le Conseil peut déléguer au Comité exécutif le soin de traiter diverses questions, par exemple prendre connaissance de rapports d'organismes internationaux comme le CATIE et le CARDI. Il ajoute que ceci répond à la nécessité pour le Conseil de disposer de plus de temps pour traiter les questions stratégiques, étant donné que la durée de sa réunion ordinaire a été réduite à deux jours. Il ajoute que les rapports indiqués sont mis à la disposition de tous les États membres et que la possibilité qu'ils soient inclus à l'ordre du jour de la réunion du Conseil dépend de ce qu'un État membre en fasse la demande.
- 3.5.11 Le Directeur général du CATIE le remercie pour l'éclaircissement, et explique que cette information lui permet de répondre à des préoccupations de la Vérification interne et du Bureau des conseils juridiques de son institution.

3.6 Clôture

- 3.6.1 La troisième séance plénière de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 12 h 25.

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

4.1 *Ouverture*

4.1.1 La quatrième séance plénière de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 14 h 40 le 13 juillet 2011, dans les salles États-Unis et Canada du siège de l'IICA, sous la présidence de Monsieur Emilio Kieswetter, Ministre du développement agricole du Panama.

4.2 *Rapport du CARDI 2010-2011*

4.2.1 Le Directeur exécutif du CARDI, Monsieur Arlington Chesney, commence son exposé en soulignant que ce Centre a réussi à contribuer au développement de l'agriculture dans la région de la Caraïbe en apportant des résultats tangibles. Il ajoute que l'organisation s'est consolidée dans le domaine du secteur agricole et rural de cette région, grâce à la reconnaissance qu'elle a reçue des organismes de développement, des institutions de recherche ainsi que des entités régionales d'intégration.

4.2.2 Il indique ensuite que le programme de travail du CARDI pour la période biennale 2010-2011 est structuré autour de trois axes stratégiques, qui se divisent à leur tour en secteurs, programmes et actions prioritaires. Il ajoute que le premier axe concerne principalement le développement d'industries durables, pour lequel il réalise des activités dans les domaines de travail suivants: innovation, science et technologie; racines et tubercules; céréales, légumineuses et grains; production de graines, de fruits et de légumes; petits ruminants; matériaux d'ensemencement; développement de la biotechnologie; agriculture protégée; enfin, systèmes et services techniques.

4.2.3 En ce qui concerne le second axe, qui consiste à promouvoir les alliances stratégiques, il indique que le CARDI a réussi à les renforcer au moyen d'importantes initiatives de collaboration avec l'Union européenne, la Banque mondiale, la FAO et la CEPALC, entre autres organisations. Il ajoute qu'avec la collaboration de ses partenaires le CARDI a formulé la stratégie régionale de la Caraïbe en matière de recherche et de développement de l'agriculture. Pour ce qui est du troisième axe, qui vise le renforcement des institutions, il explique

qu'il est composé de deux secteurs: administration et mobilisation de ressources, et renforcement des capacités. Il ajoute que suite à la faible quantité de ressources disponibles provenant des pays membres, le CARDI s'est vu forcé de chercher des ressources externes, lesquelles constitueront en 2012 66 % du budget. Il ajoute que le CARDI a élaboré et mis en œuvre des programmes visant le perfectionnement de ses ressources humaines, ainsi que des systèmes destinés à renforcer l'administration de ses ressources financières.

4.3 Programme d'action conjointe IICA-CARDI 2011-2014

- 4.3.1 Le Secrétaire à la planification et à l'évaluation de l'IICA, Monsieur Dowlat Budhram, commence son exposé sur le Programme d'action conjointe IICA-CARDI 2011-2014 en précisant les antécédents et le contexte de la relation stratégique entre les deux organismes, laquelle date de 1989 et s'est alimentée de la signature de cinq accords de collaboration. Il souligne que l'accord actuellement en vigueur appuie la mise en œuvre de l'Initiative Jagdeo et l'application de la Déclaration de Liliendaal, signées en 2009 par les chefs de gouvernement des pays qui composent la Communauté des Caraïbes (CARICOM).
- 4.3.2 Il ajoute que les mandats de l'IICA et du CARDI mettent l'accent sur l'encouragement de la compétitivité de l'agriculture en tant que secteur stratégique pour l'obtention de la sécurité alimentaire et pour la promotion de la réduction de la pauvreté. Il indique que les deux institutions partagent des objectifs et des acteurs clés communs dans la région. Il souligne que bien qu'elles soient toutes deux confrontées à des restrictions de ressources, elles se complètent mutuellement en apportant leurs forces respectives.
- 4.3.3 Il explique ensuite quels sont les objectifs spécifiques que poursuit le Programme IICA-CARDI 2011-2014: améliorer la productivité agricole, la compétitivité et l'accès aux marchés; contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à réduire la pauvreté; appuyer l'amélioration des systèmes de technologie et d'innovation dans la région; promouvoir la gestion durable de l'environnement; renforcer la capacité organisationnelle; enfin, accéder à un financement externe par le truchement de projets conjoints.
- 4.3.4 Le Secrétaire à la planification et à l'évaluation décrit les composantes du Programme. Il affirme que la première composante vise à faciliter les relations du CARDI avec les institutions et les réseaux latinoaméricains. Quant à la

deuxième composante, il explique qu'elle vise à établir et à renforcer les systèmes de réseaux en matière de science, technologie et innovation en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture dans la Caraïbe.

- 4.3.5 Ensuite, le Secrétaire à la planification et à l'évaluation explique que la troisième composante vise à développer des synergies dans le cadre de projets déjà en cours comme le Programme de politique agricole Intra ACP (Asie, Caraïbe et Pacifique). Il ajoute que la quatrième composante du Programme concerne la préparation et l'exécution conjointes de projets qui seront présentés pour examen au Fonds pour appel d'offres de la Direction générale des projets de coopération technique de l'IICA. Il explique ensuite que la cinquième composante porte principalement sur l'exécution de projets visant à accroître la production et la productivité agricoles. Enfin, il indique que la sixième composante est orientée vers la promotion de l'accès à des ressources externes pour des projets conjoints.
- 4.3.6 Le Représentant de Saint-Kitts-et-Nevis souligne l'importance du CARDI pour les pays de la Caraïbe, étant donné que cette institution est un chef de file en matière d'innovation et de technologie agricole, et il appuie la consolidation par l'IICA de sa relation avec le CARDI.
- 4.3.7 Le Directeur général remercie le Représentant de Saint-Kitts-et-Nevis pour son appui. Il ajoute que l'IICA continuera de renforcer la coopération technique qu'elle offre dans la Caraïbe et d'élaborer des mécanismes facilitant le travail conjoint avec le CARDI.
- 4.3.8 Le Directeur du CARDI remercie le Représentant de Saint-Kitts-et-Nevis de ses commentaires et les appuie, indiquant que pour exécuter la sixième composante du Programme d'action conjointe IICA-CARDI, il faut disposer de ressources externes; c'est pourquoi il demande instamment à d'autres États de suivre l'exemple du Mexique, de façon à amener du financement à des mesures spécifiques en matière de sécurité alimentaire et de changements climatiques, deux domaines qui revêtent une grande importance pour les pays de la Caraïbe.

4.4 Lecture et adoption de projets de résolution

- 4.4.1 Projets de résolution "Désignation des commissaires aux comptes de l'IICA et du CATIE pour l'exercice biennal 2012-2013", "Rapport 2010-2011 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)", "Rapport 2010-2011 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes"

(CARDI)”, “Programme d’action conjointe entre l’Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) et l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)”, “Renforcement des partenariats stratégiques de l’IICA”, “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième Réunion ordinaire du Conseil et de la Trentième Réunion ordinaire du Comité exécutif”, “Rapport de la Réunion ordinaire 2011 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCEAG)”, “Collaboration avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)”, “Programme d’action conjointe entre le Centre agronomique tropical de recherche et d’enseignement (CATIE) et l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)” et “Programme-budget 2012-2013”

- 4.4.1.1 Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l’agriculture et de l’élevage du Costa Rica, reprend la présidence et demande au Rapporteur de lire les projets de résolution.
- 4.4.1.2 Le Rapporteur procède à la lecture des projets de résolution “Désignation des commissaires aux comptes de l’IICA et du CATIE pour l’exercice biennal 2012-2013”, “Rapport 2010-2011 du Centre agronomique tropical de recherche et d’enseignement (CATIE)”, “Rapport 2010-2011 de l’Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI)”, “Programme d’action conjointe entre l’Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) et l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)”, “Renforcement des partenariats stratégiques de l’IICA”, “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième Réunion ordinaire du Conseil et de la Trentième Réunion ordinaire du Comité exécutif”, “Rapport de la Réunion ordinaire 2011 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCEAG)”, “Collaboration avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)”, “Programme d’action conjointe entre le Centre agronomique tropical de recherche et d’enseignement (CATIE) et l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)” et “Programme-budget 2012-2013”, qui ont été adoptés sans modifications.
- 4.4.2 Projet de résolution “Responsabilités du représentant du Conseil interaméricain de l’agriculture auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d’enseignement (CATIE)”

- 4.4.2.1 Le Rapporteur fait la lecture du projet de résolution “Responsabilités du représentant du Conseil interaméricain de l’agriculture auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d’enseignement (CATIE)”, remercie la commission spéciale constituée de représentants des délégations du Canada, d’Haïti et du Mexique qui s’est penchée sur la révision et l’ajustement de la proposition présentée à l’origine par la Direction générale de l’Institut et il loue les travaux de cette commission.
- 4.4.3 Projet de résolution “Recouvrement total des frais engendrés par l’administration de projets extérieurs”
- 4.4.3.1 Le Rapporteur fait la lecture du projet de résolution. Le Représentant observateur des États-Unis d’Amérique propose d’éliminer au premier paragraphe du dispositif et dans le titre du projet de résolution “Taux institutionnel net - TIN”. Le Représentant observateur de l’Argentine demande que l’on élimine également le mot “différentiel” du projet de résolution.
- 4.4.3.2 Le Directeur général demande de laisser ouverte la possibilité de présenter, à la prochaine réunion du Conseil, l’étude qui fournira les éléments nécessaires pour établir une politique de recouvrement des coûts engendrés par l’administration de ressources externes ou une version préliminaire de cette étude.
- 4.4.3.3 Le Représentant du Canada suggère que si la question n’a pas été résolue au moment de la tenue de la prochaine réunion de la CCEAG, elle soit incluse à l’ordre du jour de cette réunion. Le Représentant observateur des États-Unis d’Amérique abonde en son sens.
- 4.4.3.4 Le Conseiller juridique résume les positions et indique qu’à la prochaine réunion du Conseil sera présentée l’étude ou une version préliminaire de celle-ci. Si la question n’était pas réglée lors de la tenue de la prochaine réunion de la CCEAG, celle-ci en discutera et la présentera pour examen à la réunion suivante du Comité exécutif.
- 4.4.3.5 La Présidente demande au Bureau des conseils juridiques et au Secrétaire technique d’intégrer à un nouveau projet de résolution les observations faites par les représentants des États membres.

4.5 Situation financière et du programme-budget 2012-2013

- 4.5.1 Le Secrétaire des services institutionnels présente la proposition ajustée du Programme-budget 2012-2013, laquelle est fondée sur les éléments suivants : i) le montant global des quotes-parts assignées dans le Programme-budget 2011 est maintenu; ii) le nouveau barème des quotes-parts approuvé par l'OEA pour 2012 est appliqué, conformément à la résolution AG/RES. 2696 (XLI-O/11) de l'Assemblée générale de l'OEA, adoptée le 7 juin 2011; iii) les contributions hors quotes-parts versées par l'Argentine, le Guatemala, le Mexique et l'Uruguay pour chacune des deux années et la déclaration positive du Belize; iv) le montant des recettes diverses est maintenu à 6,1 millions \$ÉU annuels, financés avec des revenus évalués à 3,5 millions \$ÉU et 2,6 millions \$ÉU provenant du Fonds de revenus divers.
- 4.5.2 Le Secrétaire des services institutionnels indique que le montant total du Fonds ordinaire s'élève à 33 784 900 \$ÉU pour l'année 2012 et à 33 899 800 \$ÉU pour 2013. Il indique que le montant approuvé au budget implique la nécessité de couvrir des manques à gagner de 1 879 102 \$ÉU en 2012 et de 717 525 \$ÉU supplémentaires en 2013, lesquels sont dus aux raisons suivantes: i) les variations dans les coûts du personnel local, causées par les augmentations de salaire statutaires, la nécessité de maintenir les salaires de l'Institut compétitifs sur les marchés du travail nationaux afin d'amortir en partie la rotation du personnel (11% au cours des dernières années) et les effets négatifs d'opérations de change à cause de la réévaluation de certaines monnaies locales; enfin ii) l'augmentation des coûts du personnel international à cause des effets de l'ajustement partiel réalisé pour 2012 pour compenser l'inflation et de l'ajustement des salaires au siège pour 2012 et 2013, sur lesquels l'inflation locale et l'effet du taux de change, notamment, ont une influence.
- 4.5.3 Le Secrétaire des services institutionnels informe que pour couvrir ce manque à gagner les mesures suivantes sont envisagées: i) couper les coûts d'exploitation (postes de dépense majeurs du 3 au 9, sans inclure le personnel) pour les amener à 746 138 \$ÉU en 2012 (6,2 %) et à 602 625 \$ÉU supplémentaires en 2013 (5,4 %); ii) supprimer six postes de travail dans les secteurs suivants: biotechnologie et biosécurité, énergies propres, gestion et réduction des risques dans l'industrie agricole, et formulation de projets de coopération technique. Il précise que la suppression de ces postes de travail n'implique pas le renvoi de fonctionnaires, étant donné qu'il s'agit de postes actuellement vacants.

- 4.5.4 Le Représentant observateur du Mexique demande des éclaircissements sur la méthode utilisée pour calculer le montant de sa contribution hors quotes-parts; l'Administration répond à cette requête.
- 4.5.5 En ce qui concerne les postes vacants qui pourraient ne pas être comblés, la Représentante observatrice de l'Argentine offre que des professionnels de son pays occupent les postes correspondants pour le compte et aux frais du Gouvernement de son pays. Pour ce faire, ils sont tout-à-fait disposés à travailler avec l'IICA pour établir les cadres de référence respectifs.
- 4.5.6 Le Directeur général remercie les représentants observateurs de l'Argentine, du Guatemala et du Mexique ainsi que le Représentant de l'Uruguay de s'être engagés à apporter une contribution en versant un montant supplémentaire en plus de leur quote-part, ainsi que le Représentant du Belize pour son discours positif sur le montant de la quote-part de son pays. Il exprime également sa satisfaction quant au geste de solidarité posé par l'Argentine, en introduisant la possibilité de contribuer en offrant du personnel qualifié pour aborder les questions que l'IICA ne pourrait pas aborder étant donné ses restrictions budgétaires. Enfin, il reconnaît les travaux réalisés par le groupe de travail constitué de l'Argentine, du Canada, des États-Unis d'Amérique et du Mexique pour établir le cadre de référence de l'étude sur le taux institutionnel net.
- 4.6 Signature de l'Accord bilatéral général de coopération interinstitutionnelle entre l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)
- 4.6.1 On procède à la signature de l'Accord bilatéral général de coopération interinstitutionnelle entre l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), dont l'objectif général consiste à établir le cadre général de coopération entre ces deux institutions pour la réalisation d'activités conjointes dans les domaines techniques présentant un intérêt pour les deux institutions et à encourager la prestation de coopération technique aux États membres, selon les dispositions du contrat établi entre le Gouvernement de la République du Costa Rica et l'IICA concernant le CATIE, Loi N° 8028 du 12 octobre 2000. L'accord IICA-CATIE est signé par les directeurs généraux des deux institutions, la Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica signant comme témoin d'honneur.

- 4.6.2 Le Directeur général de l'IICA souligne la pertinence de la signature de l'accord, étant donné que celui-ci officialise un mandat de loi qui date de l'an 2000. Il souligne que l'IICA et le CATIE disposent d'un plan de travail formellement établi reconnu par les États membres. Il affirme que l'on tentera de resserrer encore plus ce lien afin d'encourager la coopération technique que reçoivent les pays. Il félicite le CATIE et son personnel pour les efforts qu'ils ont consentis afin de matérialiser la signature de l'accord.
- 4.6.3 Le Directeur général du CATIE indique que la signature de l'accord constitue un moment historique pour les deux institutions, étant donné qu'il leur permettra d'utiliser de façon efficiente les ressources et les capacités nécessaires pour relever les défis que pose l'agriculture dans les États membres et pour obtenir un impact plus important au profit des familles rurales. Il remercie le Directeur général de l'IICA et son personnel de s'être appliqués à concrétiser la signature de l'accord.
- 4.6.4 La Présidente, en sa qualité de Ministre de l'agriculture du Costa Rica, fait part de sa satisfaction relativement au fait que deux institutions sœurs et complémentaires puissent resserrer encore plus les liens qui les unissent par la formalisation de l'accord de coopération. Elle estime que l'on obtiendra des synergies plus importantes et que l'on disposera d'agendas de travail qui permettront de rationaliser le capital humain et les ressources économiques. Elle félicite les deux directeurs généraux, de même que les équipes de travail des deux institutions qui ont contribué à la réalisation de l'accord.
- 4.7 Clôture
- 4.7.1 La quatrième séance plénière est levée à 18 h 30 le mercredi 13 juillet 2011.

CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

5.1 *Ouverture*

5.1.1 La cinquième séance plénière de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif commence le 14 juillet 2011 à 9 h 33, dans les salles États-Unis et Canada au siège de l'IICA, sous la présidence de Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica.

5.2 *Progrès réalisés dans l'organisation de la Rencontre des ministres de l'agriculture des Amériques 2011 et processus menant à la Déclaration des ministres de l'agriculture*

5.2.1 La Présidente, en sa qualité de Représentante du Costa Rica, indique que la Rencontre des ministres de l'agriculture des Amériques se tiendra du 19 au 21 octobre 2011 au siège de l'IICA. La Présidente de la République du Costa Rica, Madame Laura Chinchilla, participera à l'ouverture de la Rencontre.

5.2.2 Elle informe que le thème central de la Rencontre sera l'innovation pour obtenir une agriculture compétitive, durable et inclusive, sous le thème "*Semer l'innovation pour récolter la prospérité*". Les décisions prises se concrétiseront dans la Déclaration des ministres de l'agriculture des Amériques de San José 2011, laquelle sera soumise à la Présidence du Sixième Sommet des Amériques, qui aura lieu à Cartagena en 2012 et aura pour thème "Connecter les Amériques: partenaires pour la prospérité", en tant que contribution à la déclaration et aux documents connexes.

5.2.3 Elle signale que le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAG) du Costa Rica et l'IICA ont travaillé conjointement à l'organisation de la Rencontre, suivant un processus coordonné par le Secrétaire aux relations extérieures de l'IICA et la Vice-ministre du MAG, qui préside les réunions; de plus, la Ministre et le Directeur général de l'IICA ont assumé la direction et assurent le suivi du processus.

5.2.4 Elle indique qu'un décret exécutif a été émis par lequel la Rencontre est déclarée d'intérêt public et national. Elle ajoute que le Gouvernement, par le truchement

des ministères des relations extérieures et de l'agriculture et de l'élevage, a signé avec l'IICA un accord spécifique de coopération qui établit les fondements de la collaboration et les responsabilités relatives à la préparation, au financement et à la tenue de la Rencontre des ministres de l'agriculture.

- 5.2.5 Elle fait part que le Directeur général de l'IICA et elle-même ont envoyé aux ministres et aux secrétaires de l'agriculture une lettre d'invitation conjointe à participer à la Rencontre. Elle ajoute que l'élaboration de la Déclaration de cette Rencontre doit être un processus collectif auquel tous les pays doivent contribuer.
- 5.2.6 Elle indique que ce processus prévoit: i) la préparation et la diffusion d'ébauches de la Déclaration auprès des ministres et des délégués ministériels pour qu'ils présentent leurs commentaires et apportent leurs contributions; ii) la tenue d'une réunion du Forum des délégués ministériels (18 et 19 octobre) destinée à l'obtention d'un consensus pour la Déclaration; enfin, iii) la présentation par la présidence du Forum des délégués au Forum des ministres du texte de la Déclaration obtenu par consensus.
- 5.2.7 Il signale que le processus prendra fin avec la signature de la Déclaration par les ministres de l'agriculture des Amériques et avec la publication et la diffusion de celle-ci en tant que contribution des leaders en matière d'agriculture du Continent américain au Sixième Sommet des Amériques, qui aura lieu à Cartagena en 2012, entre autres tribunes.
- 5.3 *Ordre du jour provisoire de la Rencontre des ministres de l'agriculture des Amériques 2011*
- 5.3.1 La Présidente demande au Directeur général de se référer à l'ordre du jour provisoire de la Rencontre des ministres de l'agriculture des Amériques 2011.
- 5.3.2 Le Directeur général fait remarquer qu'étant donné le temps et le budget limités, la durée de la Rencontre a été réduite, passant d'une semaine à trois jours, en programmant la réunion du Conseil dans le cadre de la Rencontre. Il ajoute que l'ordre du jour provisoire servira de base pour élaborer, avec l'aide des membres du Comité exécutif et des Délégués ministériels, le programme définitif qui sera remis aux ministres.

- 5.3.3 Il réaffirme que l'innovation pour l'agriculture des Amériques est le thème central autour duquel s'articulera la réunion. À cet égard, un document de conception sur ce sujet a été élaboré et diffusé auprès des membres de la CCEAG et du Comité exécutif en tant que contribution initiale à la formulation de la Déclaration des ministres de l'agriculture de San José 2011; ce document sera également envoyé aux délégués ministériels. Il exhorte les membres du Comité exécutif de le réviser et de l'enrichir.
- 5.3.4 Il indique que l'IICA, en utilisant les contributions reçues des pays, préparera et diffusera, en sa qualité de Secrétariat technique, une ébauche de la Déclaration ministérielle, pour recevoir des commentaires spécifiques qui mèneront à la rédaction d'une seconde ébauche avancée de la Déclaration. Cette ébauche sera présentée à un Forum de délégués ministériels.
- 5.3.5 Ce forum sera présidé par la Déléguée du Costa Rica et aura lieu juste avant la Rencontre, afin d'obtenir un consensus sur le texte et de faciliter l'approbation des ministres à la clôture de la Rencontre. Il demande la collaboration des membres du Comité exécutif afin que, dans la mesure du possible, les délégués ministériels désignés pour faire partie de ce forum soient du plus haut niveau et aient accès aux ministres afin qu'ils puissent transmettre fidèlement les opinions de ceux-ci. Il explique que la présidence du Forum des délégués ministériels devra présenter aux ministres les résultats des délibérations de leurs délégués ainsi que le texte obtenu par consensus proposé pour la Déclaration.
- 5.3.6 Quant aux partenariats stratégiques, le Directeur général rappelle qu'historiquement, l'IICA a tissé de solides relations avec des organisations internationales et régionales dont les compétences complètent celles de l'Institut. Il mentionne ensuite que le Directeur élu de la FAO accompagnera les ministres durant la Rencontre ministérielle. Pour cette raison, cette rencontre sera propice pour définir de façon plus concrète et précise la collaboration conjointe que les ministres attendent de la FAO et de l'IICA.
- 5.3.7 Le Directeur général énumère ensuite les sujets les plus importants qui seront abordés durant la réunion du Conseil, dont les états financiers de l'IICA pour les années 2009 et 2010, les rapports XVI et XVII du CRV, le rapport sur la perception des quotes-parts des États membres durant le mois de septembre 2011, le Programme-budget 2012-2013, la demande à l'effet que le Conseil réduise de 45 à 30 jours le délai d'envoi des documents de travail aux États membres pour leurs réunions ordinaires et la présentation du rapport de situation concernant la mise en œuvre des résolutions adoptées par le Conseil lors de sa

Quinzième Réunion ordinaire (Jamaïque 2009) et par le Comité exécutif lors de ses réunions ordinaires tenues en 2010 et 2011.

- 5.3.8 Le Représentant du Canada indique qu'il considère utile de se centrer sur le sujet de l'innovation. Il ajoute qu'il serait d'une grande utilité pour les États membres que l'IICA leur remette un calendrier indiquant les dates limites pour la réception des contributions et des commentaires contribuant à enrichir le document de conception sur l'innovation. Il demande aussi quand la première ébauche de la Déclaration sera envoyée aux États membres. Il commente également la nécessité de préciser quelle sera l'optique de la Déclaration et si elle va s'appuyer sur le Plan AGRO.
- 5.3.9 Le Directeur général souligne qu'il est nécessaire que l'administration de l'IICA demeure en contact avec les membres du Comité exécutif pour établir l'ordre du jour de la Rencontre des ministres. Il ajoute que toutes les contributions pouvant être reçues pour élaborer le document de conception sur l'innovation revêtent une grande importance. Il indique ensuite que la Rencontre constituera une occasion clé pour l'IICA de recevoir les commentaires des États membres sur la manière dont il devrait aborder le sujet de l'innovation et sur la façon dont il peut leur apporter le soutien nécessaire. Il précise que l'on a tenu compte des sujets contenus dans le Plan AGRO dans l'élaboration du Plan stratégique 2010-2020 et du Plan à moyen terme 2010-2014 et que l'importance de l'innovation pour l'obtention d'une agriculture durable et compétitive et de la sécurité alimentaire se reflète dans ceux-ci.
- 5.3.10 La Représentante de l'Argentine exprime sa satisfaction relativement au fait que l'innovation soit le thème central de la Rencontre ministérielle, sujet qui intéresse grandement le Ministère de l'agriculture de son pays et considéré fondamental pour progresser vers une agriculture durable.
- 5.3.11 Le Représentant de Saint-Kitts-et-Nevis se dit en accord avec les commentaires relatifs à l'importance de l'innovation en tant qu'outil pour favoriser la compétitivité et la durabilité de l'agriculture. Il ajoute qu'il s'agit d'un domaine dans lequel il serait possible d'établir des initiatives de coopération sud-sud et nord-sud, étant donné que certains pays des Amériques ont eu de très bonnes expériences en matière d'innovation qui pourraient être reproduites dans d'autres pays. Pour y parvenir, les pays pourraient disposer de la collaboration de l'IICA, ce qui consoliderait la valeur de cette organisation continentale.

- 5.3.12 Le Représentant des États-Unis d'Amérique exprime également sa satisfaction que l'innovation soit le thème central de la Rencontre ministérielle. Il remercie l'IICA pour ses efforts relatifs à la production du document de conception sur ce sujet et appuie les remarques émises à ce sujet par le Représentant du Canada.
- 5.3.13 Le Directeur général remercie pour les commentaires; il rappelle que la Rencontre ministérielle sera, pour les États membres, une occasion importante d'orienter l'IICA sur les meilleures façons de les aider en matière d'innovation et insiste sur la nécessité que les membres du Comité exécutif et les délégués ministériels accompagnent l'IICA dans le processus de formulation de la Déclaration ministérielle et du document de conception sur l'innovation.
- 5.3.14 La Présidente remercie pour les interventions et se dit persuadée que grâce à l'efficacité de l'IICA et au soutien opportun des États membres, il sera possible de formuler une excellente Déclaration.
- 5.4 *Date et lieu de la Trente-deuxième Réunion ordinaire du Comité exécutif*
- 5.4.1 Le Secrétaire technique indique que conformément aux dispositions du Règlement du Comité exécutif, cet organe doit tenir une réunion annuelle et que, selon l'article 23 de ce Règlement, les États membres peuvent faire des offres pour accueillir une réunion ordinaire du Comité exécutif.
- 5.4.2 La Présidente demande aux États membres intéressés à offrir d'accueillir la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif de présenter leur offre. Aucun État membre ne se manifestant, le Secrétaire technique indique que l'article 25 du Règlement du Comité exécutif stipule que si aucun État membre n'offre d'accueillir une réunion ordinaire du Comité exécutif, cette réunion se tiendra au siège de l'Institut, à San José (Costa Rica).
- 5.5 *Lecture et adoption de projets de résolution*
- 5.5.1 Le Rapporteur fait la lecture des projets de résolution "Recouvrement total des frais engendrés par l'administration de projets extérieurs", "Rapport annuel de l'IICA 2010", "Ordre du jour de la Rencontre des ministres de l'agriculture des Amériques 2011" et "Date et lieu de la Trente-deuxième Réunion ordinaire du Comité exécutif"; ceux-ci sont adoptés sans modifications.
- 5.5.2 Le Rapporteur fait la lecture du projet de résolution "Hommage à M. Luis Carlos Gutiérrez Jaime pour sa contribution en tant que membre du Comité de

révision de la vérification (CRV)”; ce projet de résolution est adopté sans modifications. La Représentante observatrice du Mexique remercie de l’hommage rendu à Monsieur Luis Carlos Gutiérrez Jaime et s’engage à le lui faire savoir.

5.6 Clôture

5.6.1 La cinquième séance plénière se termine le 14 juillet 2011 à 10 h.

SÉANCE DE CLÔTURE

6.1 *Ouverture*

6.1.1 La séance de clôture commence le 14 juillet 2011 à 10 h 40, sous la présidence de Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica.

6.2 *Allocution de la Présidente*

6.2.1 La Présidente du Comité exécutif 2011 fait part de sa satisfaction relativement aux résultats de la réunion, et souligne leur pertinence dans la préparation de la Rencontre des ministres de l'agriculture, qui aura lieu du 18 au 21 octobre 2011 à San José (Costa Rica). Elle se réfère aux progrès réalisés sur le plan de l'organisation et souligne l'adoption du thème de l'innovation en tant qu'axe central de la Rencontre ministérielle, car elle estime que cela favorisera la présence de ce thème à l'agenda des pays et de l'IICA. Elle souligne le consensus obtenu concernant la méthode de travail visant à faciliter la participation des pays et l'apport de contributions par les pays à l'élaboration de la Déclaration des ministres. Elle mentionne l'importance d'inclure dans cette Déclaration des mécanismes et des formes de collaboration entre les pays.

6.2.2 La Présidente réitère sa satisfaction de collaborer avec l'IICA et elle se dit certaine qu'avec la coopération des personnes présentes et des ministres de l'agriculture, la Rencontre ministérielle donnera d'excellents résultats. Elle remercie les représentants des États membres auprès du Comité exécutif et les membres de leurs équipes pour leur aide, pour leur participation disciplinée et leur contribution à la réunion. Elle remercie le Directeur général et toute l'équipe technique et logistique de l'IICA de leur engagement à créer les meilleures conditions de travail pour le Comité exécutif.

6.2.3 La Représentante du Mexique remercie la Présidente pour avoir dirigé la réunion de main de maître; elle remercie également le Directeur général pour ses attentions, et les félicite tous les deux, de même que l'équipe de travail, pour le succès de la réunion.

6.3 Allocution du Directeur général de l'IICA

- 6.3.1 Le Directeur général remercie la Présidente, les représentants et les représentants observateurs de leur appui au succès de la réunion. Il estime que des progrès pertinents ont été obtenus relativement à des questions complexes et délicates, en particulier en ce qui concerne le budget de l'IICA. Il indique que les pays ont pleine souveraineté pour prendre des décisions concernant ce qu'ils attendent de l'IICA, et l'Institut et son personnel doivent toujours travailler de façon responsable et enthousiaste afin de répondre à leurs attentes.
- 6.3.2 Le Directeur général remercie l'Argentine, le Belize, le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Mexique, l'Uruguay et d'autres pays de leurs contributions à la recherche de nouvelles façons de renforcer financièrement l'IICA. Il ajoute que l'Institut est confronté à une situation financière difficile et réitère la demande faite aux pays d'examiner et d'adopter le "scénario 2" qui leur a été présenté.
- 6.3.3 Il reconnaît ensuite que le TIN créé par l'administration de projets financés avec des ressources externes constitue une source importante de ressources; il estime donc très juste la décision du Comité exécutif d'effectuer par une agence conseil une étude sur le recouvrement du TIN, dont les résultats seront présentés au Conseil. Il remercie l'Argentine pour son offre de défrayer les coûts de quelques postes de professionnels internationaux et indique qu'il proposera à d'autres pays de faire la même chose.
- 6.3.4 Le Directeur général parle ensuite de la Rencontre des ministres de l'agriculture, qui aura lieu prochainement. Il est d'avis que le thème de cette rencontre, "*Semer l'innovation pour récolter la prospérité*", est très approprié, car il permettra de centrer le dialogue sur le rôle crucial de l'innovation en agriculture. Il prévoit que grâce à la collaboration et à la coordination au sein du personnel du Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica et de l'IICA, l'organisation de la Rencontre sera un succès et répondra aux attentes des ministres.
- 6.3.5 Il signale l'importance qu'ont pour l'IICA les alliances stratégiques, et il réaffirme la volonté de renforcer les relations avec les partenaires actuels et d'établir des projets conjoints avec de nouveaux alliés.
- 6.3.6 Il remercie ensuite tous les représentants de leur présence, leur contribution et leur engagement; il remercie le Gouvernement du Costa Rica et la Ministre de

l'agriculture, pour le soutien constant qu'ils ont apporté à l'IICA et pour l'excellente direction de cette réunion; il remercie le Ministre de l'agriculture du Panama, pour avoir exercé la présidence de façon remarquable le 13 juillet; il remercie le Rapporteur, pour son travail précieux; enfin, il remercie le Conseiller juridique, pour ses conseils judicieux. Il remercie également le personnel technique et logistique de l'IICA ainsi que les interprètes, pour les efforts qu'ils ont déployés pour assurer le succès de la réunion. Enfin, il souhaite à tous les visiteurs un bon voyage de retour dans leur pays.

6.4 Clôture

- 6.4.1 La séance de clôture de la Trente et unième Réunion ordinaire du Comité exécutif se termine le 14 juillet 2011 à 10 h 55.

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS

Numéro	Titre	Page
A. Politique institutionnelle et services de coopération technique		
Rés. n° 534	Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2010	65
B. Questions budgétaires et financières		
Rés. n° 535	États financiers de l'IICA pour l'exercice 2010 et Rapport des commissaires aux comptes	67
Rés. n° 536	Seizième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)	69
Rés. n° 537	Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)	71
Rés. n° 538	Désignation des commissaires aux comptes de l'IICA et du CATIE pour l'exercice biennal 2012-2013	73
Rés. n° 539	Rapport sur le recouvrement des quotes-parts	74
Rés. n° 540	Programme- budget 2012-2013	76
Rés. n° 541	Recouvrement total des frais engendrés par l'administration de projets extérieurs	81
C. Questions relatives aux organes de direction		
Rés. n° 542	Hommage à M. Luis Carlos Gutierrez Jaime pour sa contribution en tant que membre du Comité de révision de la vérification (CRV)	83

Rés. n° 543	Responsabilités du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)	84
Rés. n° 544	Rapport de la Réunion ordinaire 2011 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)	87
Rés. n° 545	Progrès accomplis dans la mise en oeuvre des résolutions de la Quinzième réunion ordinaire du conseil et de la Trentième Réunion ordinaire du comité exécutif	88
Rés. n° 546	Ordre du jour de la rencontre des Ministres de l'agriculture des Amériques 2011	89
Rés. n° 547	Date et lieu de la Trente-deuxième réunion Ordinaire du comité exécutif	91
D. Partenariats avec des organismes internationaux		
Rés. n° 548	Renforcement des partenariats stratégiques de l'IICA	93
Rés. n° 549	Rapport 2010-2011 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)	95
Rés. n° 550	Programme d'action conjointe entre le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et l'IICA	97
Rés. n° 551	Rapport 2010-2011 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des caraïbes (CARDI)	99
Rés. n° 552	Programme d'action conjointe entre l'Institut de recherche et de développement agricoles des caraïbes (CARDI) et l'IICA	100
Rés. n° 553	Collaboration avec le CGIAR	102

IICA/CE/Res. 534 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 534

RAPPORT ANNUEL DE L’IICA POUR L’ANNÉE 2010

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 573 (11), « Rapport annuel de l’IICA pour l’année 2010 »,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 4.f du Règlement intérieur du Comité exécutif établit qu’il incombe à cet organe de direction de l’IICA de recevoir, analyser et adopter le rapport annuel sur les activités réalisées par l’Institut et de prendre les mesures appropriées;

Que la Direction générale a élaboré et publié le Rapport annuel de l’IICA pour l’année 2010, lequel a été transmis par le Directeur général de l’IICA le 7 avril 2011 au Conseil permanent de l’Organisation des États Américains (OEA) et diffusé par l’intermédiaire du site web de l’IICA;

Que chaque représentant, à son tour, a présenté le rapport national respectif aux 34 États membres;

Que ledit rapport rend compte des activités de coopération réalisées par l’Institut pendant l’année 2010 pour mettre en application les programmes nationaux, régionaux et continentaux de coopération de l’IICA; et

Que le Rapport annuel 2010 est disponible pour consultation, dans son format électronique, sur le site web de l’Institut (www.iica.int),

DÉCIDE :

D'approuver le Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2010.

IICA/CE/Res. 535 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 535

**ÉTATS FINANCIERS DE L’IICA POUR L’EXERCICE 2010
ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 578 (11), « États financiers de l’IICA pour l’exercice 2010 et Rapport des commissaires aux comptes »,

CONSIDÉRANT:

Que l’article 4.d du Règlement intérieur du Comité exécutif établit qu’il incombe à cet organe de direction de l’IICA d’examiner les états financiers de l’Institut et, lorsqu’une décision s’impose, d’envoyer le rapport et les recommandations correspondantes au Conseil interaméricain de l’agriculture;

Que les commissaires aux comptes font foi de la bonne gestion des ressources financières de l’Institut pendant l’exercice 2010 et que l’administration de l’IICA a été conforme aux dispositions des règlements de l’Institut; et

Que le Comité de révision de la vérification (CRV), dans son dix-septième rapport, établit qu’il a examiné le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l’IICA pour l’exercice 2010 et conclu que le travail exécuté a été consciencieux et conforme aux règlements de l’IICA et aux règles internationales de vérification des comptes,

DÉCIDE:

1. De recevoir favorablement les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2010 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, et de demander au Directeur général qu'il les transmette au Conseil interaméricain de l'agriculture à sa Seizième réunion ordinaire à titre d'information.
2. De demander au Directeur général qu'il donne suite aux recommandations des commissaires aux comptes et qu'il présente un rapport à ce sujet à la prochaine réunion du Comité exécutif.

IICA/CE/Res. 536 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 536

**DIX-SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE
RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 579 (11), « Dix-septième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) »,

CONSIDÉRANT:

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture, à sa Septième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/JIA/Res. 231 (VII-O/93) qui porte création du Comité de révision de la vérification (CRV) et approuve son règlement intérieur;

Que le CRV a tenu compte du rapport et des recommandations des commissaires aux comptes pour proposer des recommandations et élaborer son rapport; et

Que l'article 3.k du Règlement intérieur du Comité exécutif établit qu'il revient à cet organe de direction de l'IICA de recevoir et d'approuver les rapports du CRV et de prendre des décisions à propos de ses recommandations,

DÉCIDE:

1. D'approuver le dix-septième rapport du CRV.
2. De demander au Directeur général de mettre en application les recommandations contenues dans le dix-septième rapport du CRV.

3. De remercier les membres du CRV pour le travail réalisé.

IICA/CE/Res. 537 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 537

**ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE RÉVISION
DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 580 (11), « Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification »,

CONSIDÉRANT :

Qu'il revient au Comité exécutif d'élire les membres du Comité de révision de la vérification (CRV), conformément aux dispositions de l'article 3.k du Règlement intérieur du Comité exécutif et de l'article III du Règlement intérieur du CRV;

Que le Règlement intérieur du CRV stipule qu'au moins un des trois membres du CRV sera élu parmi les candidats proposés par les six plus gros cotisants à l'IICA, un deuxième parmi les candidats proposés par tous les autres États membres et un troisième parmi les candidats proposés par tous les États membres;

Que le mandat du candidat élu parmi tous les États membres expire le 31 décembre 2011;

Que, conformément aux dispositions du Règlement intérieur du CRV, le Directeur général a demandé à tous les États membres de présenter des candidatures pour combler le poste de membre du CRV dont le mandat expire cette année;

Que, en réponse à cette demande, l'IICA a reçu des propositions des gouvernements de l'Équateur, du Mexique et du Panama; et

Que tous les candidats proposés répondent aux exigences imposées pour devenir membre dudit Comité,

DÉCIDE :

D'élire Madame Magela E. Kinkead C. de la République de Panama afin qu'elle occupe le poste de membre du CRV réservé à un candidat nommé par tous les États membres, pour une période de six ans débutant le 1^{er} janvier 2010 et se terminant le 31 décembre 2017.

IICA/CE/Res. 538 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 538

**DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L’IICA
ET DU CATIE POUR L’EXERCICE BIENNAL 2012-2013**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 100 du Règlement intérieur de la Direction générale établit que le Comité exécutif désigne les commissaires aux comptes qui sont chargés d’accomplir les travaux exposés au chapitre VII dudit Règlement;

Qu’une commission spéciale composée de représentants de la Direction générale, avec la participation du CATIE, a analysé les propositions présentées par cinq cabinets de vérification renommés, et conclu que le cabinet Ernst & Young a soumis la meilleure proposition en termes de qualité et de prix; et

Que, s’appuyant sur ladite analyse, le Directeur général recommande au Comité exécutif de désigner le cabinet Ernst & Young pour agir à titre de commissaires aux comptes de l’Institut et du CATIE pour la période 2012-2013,

DÉCIDE :

De désigner le cabinet Ernst & Young pour agir à titre de commissaires aux comptes de l’IICA et du CATIE pour la période 2012-2013, mandat qui pourra être prolongé par le Directeur général pour une période supplémentaire de deux ans.

IICA/CE/Res. 539 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 539**RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES QUOTES-PARTS**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 581 (11), « Rapport du Directeur général sur l'état actuel du recouvrement des quotes-parts »,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), par la résolution IICA/JIA/Res. 414 (XIII-O/05) approuvée lors de sa Treizième réunion ordinaire, a adopté le document intitulé « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »;

Que, grâce à l'efficacité des mesures adoptées, à la bonne volonté et à l'appui des ministres de l'Agriculture et d'autres autorités des États membres, et aux efforts de la Direction générale, il a été possible de réduire considérablement le montant total des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut; et

Que ce résultat a facilité l'exécution des programmes et projets inclus dans les stratégies de coopération établies dans le PMT 2010-2014 de l'Institut aux niveaux national, régional et continental,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l'Agriculture et des Affaires étrangères, ainsi que les autres hauts fonctionnaires des gouvernements des États membres de l'IICA pour les efforts qu'ils ont consentis afin de se mettre à jour dans le paiement des quotes-parts annuelles dues à l'Institut.
2. De reconnaître l'importance de maintenir les mesures établies par le Comité exécutif et le Conseil pour inciter les États membres à payer en temps voulu leurs quotes-parts annuelles à l'Institut et à régler les arriérés correspondant à des années antérieures.
3. De demander au Directeur général a) de poursuivre ses démarches afin de recouvrer les quotes-parts pour 2011 et les arriérés correspondant à des périodes antérieures; et b) de continuer d'informer les États membres sur les progrès accomplis dans ces démarches.
4. D'exhorter les États membres à rester à jour dans le paiement de leurs quotes-parts à l'Institut, et de demander à ceux qui accusent un retard dans leurs versements de respecter les plans convenus avec la Direction générale pour s'acquitter de leurs obligations financières à l'endroit de l'IICA.

IICA/CE/Res. 540 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 540**PROGRAMME-BUDGET 2012-2013**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.582(11), « Programme-budget pour l'exercice biennal 2012-2013 »;

CONSIDÉRANT :

Que la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule :

- i. À l'article 8.b, que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a pour attribution « d'approuver le programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres » et que « les décisions sur ces questions doivent être adoptées à la majorité des deux tiers des membres du Conseil »;
- ii. À l'article 23, que « les États membres contribuent au soutien de l'Institut moyennant des quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil, conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États Américains »;
- iii. À l'article 14.b, que le Comité exécutif a pour attribution « d'examiner le projet de programme-budget biennal que soumet le Directeur général à la considération du Conseil et de formuler à cet égard les observations et les recommandations qu'il estime appropriées »;

Que l'Institut a dû faire face à une situation financière complexe engendrée par les augmentations de coût dues à l'inflation et à un taux de change négatif par rapport au dollar des États-Unis d'Amérique, ce qui l'a obligé à procéder à divers ajustements pour absorber les effets de ces augmentations;

Que le Directeur général a soumis le projet de Programme-budget 2012-2013 à la considération du Comité exécutif, à l'occasion de sa Trente et unième réunion ordinaire, et que ledit projet satisfait aux normes établies en matière de structure et de contenu,

DÉCIDE :

De recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture :

1. D'approuver l'affectation globale au Fonds ordinaire du Programme-budget 2012-2013 de l'Institut d'un montant de 33 784 900 \$ÉU pour 2012 et 33 899 800 \$ÉU pour 2013, provenant des quotes-parts des États membres à hauteur de 27 684 900 \$ÉU en 2012 et 27 799 800 \$ÉU en 2013, selon la ventilation indiquée dans le barème des quotes-parts figurant à l'annexe A, y incluses les quotes-parts assignées et les contributions hors quotes-parts, et des recettes diverses à hauteur de 6 100 000 \$ÉU, ce dernier montant étant composé de 3 500 000 \$ÉU provenant des recettes générées prévues pour chaque année et d'une somme annuelle pouvant atteindre 2 600 000 \$ÉU au titre du Fonds des recettes diverses.
2. D'approuver l'exercice des ressources du Programme-budget 2012-2013, conformément aux ajustements apportés au document IICA/CE/Doc.587(11), « Projet de Programme-budget 2012-2013 » qui définit les affectations pour chacun des chapitres, programmes de concentration technique, domaines d'action et principaux objets de dépenses, dont le résumé par chapitre figure à l'annexe B de la présente résolution.
3. D'autoriser le Directeur général :
 - i. à effectuer les transferts entre les chapitres du Programme-budget 2012-2013, sous réserve que le total de ces transferts n'augmente ni ne diminue les chapitres de plus de 10 % et qu'il n'influe pas de façon substantielle sur les priorités approuvées;
 - ii. à apporter les ajustements nécessaires à l'affectation des ressources approuvées dans la présente résolution, dans le cas où les recettes

globales de l'exercice budgétaire 2012-2013 seraient inférieures aux recettes estimées pour l'exercice biennal susmentionné. Le Directeur général informera le Comité exécutif et le Conseil si cela doit se produire.

ANNEX A

Quota Scale of the Member States and Miscellaneous Income for 2012 and 2013 Based on the OAS Quota Scale for 2012¹

MEMBER STATES	2012	2012				2013				VARIATIONS			
	OEA	IICA			IICA			2012-2011		2013-2012			
	%	ASSESSED QUOTA	OVER-QUOTA	TOTAL QUOTAS	%	ASSESSED QUOTA	OVER-QUOTA	TOTAL QUOTAS	US\$	%	US\$	%	
		US\$ ²	US\$ ³	US\$ ³		US\$ ²	US\$ ²	US\$ ²					
Antigua and Barbuda	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100	48	0,8%	0	0,0%	
Argentina	2,408	662.400	220.900	883.300	2,408	662.400	220.900	883.300	-4	0,0%	0	0,0%	
Bahamas	0,062	17.100	0	17.100	0,062	17.100	0	17.100	-4.082	-19,3%	0	0,0%	
Barbados	0,045	12.400	0	12.400	0,045	12.400	0	12.400	-4.105	-24,9%	0	0,0%	
Belize	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100	48	0,8%	0	0,0%	
Bolivia	0,049	13.500	0	13.500	0,049	13.500	0	13.500	846	6,7%	0	0,0%	
Brazil	9,941	2.734.600	0	2.734.600	9,941	2.734.600	0	2.734.600	546.835	25,0%	0	0,0%	
Canada	11,972	3.293.300	0	3.293.300	11,972	3.293.300	0	3.293.300	-492.169	-13,0%	0	0,0%	
Chile	1,189	327.100	0	327.100	1,189	327.100	0	327.100	31.932	10,8%	0	0,0%	
Colombia	1,049	288.600	0	288.600	1,049	288.600	0	288.600	57.802	25,0%	0	0,0%	
Costa Rica	0,221	60.800	0	60.800	0,221	60.800	0	60.800	9.359	18,2%	0	0,0%	
Dominica	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100	48	0,8%	0	0,0%	
Dominican Republic	0,257	70.700	0	70.700	0,257	70.700	0	70.700	14.032	24,8%	0	0,0%	
Ecuador	0,258	71.000	0	71.000	0,258	71.000	0	71.000	14.057	24,7%	0	0,0%	
El Salvador	0,114	31.400	0	31.400	0,114	31.400	0	31.400	2.516	8,7%	0	0,0%	
Grenada	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100	48	0,8%	0	0,0%	
Guatemala	0,168	46.200	5.200	51.400	0,168	46.200	5.200	51.400	-41	-0,1%	0	0,0%	
Guyana	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100	48	0,8%	0	0,0%	
Haiti	0,034	9.400	0	9.400	0,034	9.400	0	9.400	-2.979	-24,1%	0	0,0%	
Honduras	0,051	14.000	0	14.000	0,051	14.000	0	14.000	1.621	13,1%	0	0,0%	
Jamaica	0,093	25.600	0	25.600	0,093	25.600	0	25.600	-8.236	-24,3%	0	0,0%	
Mexico	8,281	2.278.000	105.300	2.383.300	8,281	2.278.000	217.300	2.495.300	143.818	6,4%	112.000	4,7%	
Nicaragua	0,034	9.400	0	9.400	0,034	9.400	0	9.400	-2.979	-24,1%	0	0,0%	
Panama	0,158	43.500	0	43.500	0,158	43.500	0	43.500	-1.339	-3,0%	0	0,0%	
Paraguay	0,093	25.600	0	25.600	0,093	25.600	0	25.600	-8.511	-25,0%	0	0,0%	
Peru	0,688	189.300	0	189.300	0,688	189.300	0	189.300	37.177	24,4%	0	0,0%	
Saint Kitts and Nevis	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100	48	0,8%	0	0,0%	
Saint Lucia	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100	48	0,8%	0	0,0%	
Saint Vincent and the Grenadines	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100	48	0,8%	0	0,0%	
Suriname	0,034	9.400	0	9.400	0,034	9.400	0	9.400	-2.979	-24,1%	0	0,0%	
Trinidad and Tobago	0,180	49.500	0	49.500	0,180	49.500	0	49.500	7.687	18,4%	0	0,0%	
United States of America	59,470	16.359.400	0	16.359.400	59,470	16.359.400	0	16.359.400	-12	0,0%	0	0,0%	
Uruguay	0,214	58.900	2.300	61.200	0,214	58.900	5.200	64.100	11.409	22,9%	2.900	4,7%	
Venezuela	2,186	601.300	0	601.300	2,186	601.300	0	601.300	34.621	6,1%	0	0,0%	
SUB TOTAL	99,425	99,425	27.351.200	333.700	27.684.900	99,425	27.351.200	448.600	27.799.800	386.661	1,4%	114.900	0,4%
Cuba	0,575	0,575	158.200	0	158.200	0,575	158.200	0	158.200	-52.241	-24,8%	0	0,0%
TOTAL CUOTAS	100,000	100,000	27.509.400	333.700	27.843.100	100,000	27.509.400	448.600	27.958.000	334.420	1,2%	114.900	0,4%
INGRESOS MISCELANEOS²					6.100.000				6.100.000	0	0,0%	0	0,0%
TOTAL FONDO REGULAR⁴					33.784.900				33.899.800	386.661	1,2%	114.900	0,3%

Note: The percentage for Cuba is not taken into consideration when calculating the Member State quotas.

1/ As per Resolution AG/RES. 2696 (XLI-O/11), of the OAS General Assembly of June 7th, 2011.

2/ In 2010 and 2011 miscellaneous income will comprise US\$3,500,000 to be generated and US2,600,000 from the Miscellaneous Income Fund.

3/ Rounded off to the nearest one hundred.

4/ The total of the Regular Fund does not include Cuba.

ANNEX B

Allocation of the Regular Fund by Chapter

(US\$)

CHAPTER	2012				2013			
	QUOTAS	MISC.	REGULAR FUND		QUOTAS	MISC.	REGULAR FUND	
			US\$	%			US\$	%
CHAPTER I: Direct Technical Cooperation Services	24.357.534	5.801.991	30.159.525	89,3%	24.620.168	5.801.991	30.422.159	89,7%
Innovation for Productivity and Competitiveness Program	7.606.892	1.169.356	8.776.247	29,1%	7.693.518	1.166.343	8.859.861	29,1%
Agricultural Health and Food Safety and Quality Program	5.868.501	1.715.022	7.583.523	25,1%	5.882.612	1.700.748	7.583.360	24,9%
Agribusiness and Commercialization Program	5.790.576	1.670.112	7.460.688	24,7%	5.863.421	1.682.693	7.546.114	24,8%
Agriculture, Territories and Rural Well-being Program	5.091.565	1.247.502	6.339.067	21,0%	5.180.617	1.252.207	6.432.824	21,1%
CHAPTER II: Management Costs	1.702.312	67.738	1.770.050	5,2%	1.741.578	67.738	1.809.316	5,3%
Office of the Director General	702.407	17.500	719.907	40,7%	714.222	17.500	731.722	40,4%
Secretariat of Corporate Services	999.905	50.238	1.050.143	59,3%	1.027.355	50.238	1.077.593	59,6%
CHAPTER III: General Cost and Provisions	1.224.681	20.000	1.244.681	3,7%	1.224.681	20.000	1.244.681	3,7%
Governing Bodies	400.000	0	400.000	32,1%	400.000	0	400.000	32,1%
Insurance	391.531	0	391.531	31,5%	391.531	0	391.531	31,5%
Pensions Former Directors	287.650	0	287.650	23,1%	287.650	0	287.650	23,1%
Contribution to the OAS Administrative Tribunal	25.000	0	25.000	2,0%	25.000	0	25.000	2,0%
Contribution to the Administration of the Retirement and Pension Fund	25.000	0	25.000	2,0%	25.000	0	25.000	2,0%
External Audit	95.500	0	95.500	7,7%	95.500	0	95.500	7,7%
Emergency Assistance Program for Staff	0	20.000	20.000	1,6%	0	20.000	20.000	1,6%
CHAPTER IV: Renewal of Infrastructure and Equipment	400.373	210.271	610.644	1,8%	213.373	210.271	423.644	1,2%
TOTAL	27.684.900	6.100.000	33.784.900	100,0%	27.799.800	6.100.000	33.899.800	100,0%

RÉSOLUTION N° 541

**RECOUVREMENT TOTAL DES FRAIS ENGENDRÉS
PAR L'ADMINISTRATION DE PROJETS EXTÉRIEURS**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Qu'il est important que l'Institut applique une politique de recouvrement des frais engendrés par l'administration de projets financés par des ressources extérieures;

Que la règle 3.5.2 du Règlement financier de l'Institut stipule qu'« une étude sera réalisée chaque année pour vérifier que les taux appliqués par l'Institut au titre du TIN reflètent les coûts réels de l'administration de ressources extérieures » et que cette étude est habituellement menée à l'interne au sein de la Direction générale; et

Que, afin de légitimer une politique de recouvrement au titre du TIN, il est souhaitable de disposer d'une étude spéciale réalisée par des consultants externes, qui apportera des éléments pour revoir la politique actuelle,

DÉCIDE :

De demander au Directeur général :

1. D'engager un cabinet conseil chargé de réaliser une étude qui donnera des éléments pour définir une politique de recouvrement des frais engendrés par l'administration de projets extérieurs (Taux institutionnel net – TIN).
2. De présenter à la prochaine réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), l'étude et ses résultats ainsi que les recommandations du Directeur général, ou, à défaut, un rapport sur l'état

d'avancement de l'étude, avec les résultats préliminaires et les observations du Directeur général.

3. De soumettre, dans le cas où cette question ne serait pas résolue à la prochaine réunion ordinaire du Conseil, l'étude finale, avec les recommandations du Directeur général et les observations de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, à la considération du Comité exécutif à sa prochaine réunion ordinaire.

IICA/CE/Res. 542 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 542

**HOMMAGE À M. LUIS CARLOS GUTIERREZ JAIME POUR SA
CONTRIBUTION EN TANT QUE MEMBRE DU COMITÉ DE
RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le CRV constitue un important mécanisme du Comité exécutif, tant pour conseiller directement le Directeur général dans la conduite administrative et financière de l'Institut que pour aider le Comité exécutif dans l'examen des comptes de la Direction générale;

Que les membres du CRV, désignés par les gouvernements, accomplissent une tâche importante; et

Que Monsieur Luis Carlos Gutiérrez Jaime, du Mexique, fait partie du CRV depuis le 1^{er} janvier 2006 et que son mandat se terminera le 31 décembre 2011, et que Monsieur Gutiérrez s'est acquitté de cette responsabilité avec un grand dévouement et une grande habileté,

DÉCIDE :

1. De remercier le Gouvernement du Mexique pour l'appui apporté par Monsieur Luis Carlos Gutiérrez Jaime en sa qualité de membre du CRV.
2. De prendre acte de l'excellent travail et du dévouement de Monsieur Gutiérrez et de le remercier profondément pour ses contributions au CRV et son concours à la gestion administrative et financière de l'Institut.

IICA/CE/Res. 543 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 543**RESPONSABILITÉS DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE
L'AGRICULTURE AUPRÈS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU CENTRE
AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

Le COMITÉ EXÉCUTIVE, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément au Contrat constitutif de CATIE, le Conseil interaméricain de l'agriculture constitue l'organe de direction de ce Centre, lequel a le pouvoir de désigner un représentant auprès du Conseil supérieur du CATIE, avec voix délibérative;

Que, conformément aux dispositions de la résolution IICA/JIA/Res. 461 (XV-O/09) du Conseil, les États membres qui devront désigner le représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE sont les suivants : Dominique (2011-2012); États-Unis d'Amérique (2013-2014); Chili (2015-2016) et Équateur (2017-2018);

Que l'IICA apporte au CATIE une contribution d'approximativement un million de dollars par an provenant des quotes-parts que l'Institut reçoit des États membres et que, par ailleurs, ledit Centre possède l'usufruit des fermes de l'IICA à Turrialba et "La Lola" à Siquirres et administre, de concert avec l'IICA, la Bibliothèque commémorative ORTON;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 550 (XXXI-O/11) adoptée lors de sa Trente et unième réunion ordinaire, a reçu favorablement le Programme d'action conjointe IICA-CATIE pour la période 2011-2014; et

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 532 (XXX-O/10), a décidé que le Comité exécutif, à sa Trente et unième réunion ordinaire, proposerait au Conseil que son représentant auprès du Conseil supérieur du CATIE, dans l'exercice de

son mandat, soit chargé de veiller à l'exécution, au renforcement et à l'élargissement du travail conjoint avec l'IICA et au renforcement des mécanismes techniques, administratifs et financiers utilisés pour faciliter les activités conjointes,

DÉCIDE :

1. De recommander que le représentant désigné par le Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE assume les responsabilités énumérées dans l'annexe de la présente résolution.
2. De demander au Directeur général de l'IICA qu'il apporte à l'État membre représentant le Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE le soutien nécessaire en matière d'information, de logistique, de questions techniques et de conseils juridiques, afin que ledit représentant puisse s'acquitter des responsabilités définies dans la présente résolution.

Annexe
Responsabilités du représentant du Conseil interaméricain
de l'agriculture auprès du Conseil supérieur du CATIE

1. Acquérir une connaissance pratique du contrat signé entre le Gouvernement du Costa Rica et l'IICA sur le CATIE, tel qu'amendé par la Loi 8028 du Costa Rica du 12 octobre 2000, et de l'Accord bilatéral de coopération entre l'IICA et le CATIE du 13 juillet 2011.
2. Travailler en coordination avec le Directeur général de l'IICA et les États membres pour définir la position du Conseil au sujet des questions examinées par le Conseil supérieur du CATIE, en particulier au sujet des décisions prises par ce dernier pour élargir le Programme d'action conjointe IICA-CATIE et pour renforcer les mécanismes d'exécution des activités conjointes.
3. Connaître les accords, engagements et résolutions qui émanent aussi bien du Conseil que du Comité exécutif de l'IICA et qui ont une incidence quelconque sur les relations entre l'IICA et le CATIE, en particulier ceux qui concernent les activités conjointes réalisées au nom des États membres.
4. Consulter les États membres et le Directeur général de l'IICA au sujet des points à l'ordre du jour du Conseil supérieur du CATIE qui pourraient avoir un lien avec l'IICA, ou son patrimoine, en particulier au sujet des points qui font l'objet d'un vote du Conseil.
5. Faire le suivi de l'exécution du Programme d'action conjointe IICA-CATIE: (i) en exigeant un rapport spécial du CATIE au sujet du Programme; (ii) en se tenant continuellement informé au sujet de son exécution; (iii) en proposant des initiatives pour renforcer les mécanismes d'action conjointe; et (iv) en apportant son soutien à la résolution d'éventuels problèmes qui nuisent à l'exécution du Programme d'action conjointe.
6. Présenter chaque année un rapport sur les activités du représentant à la fois au Comité exécutif et au Directeur général de l'IICA.

IICA/CE/Res. 544 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 544

**RAPPORT DE LA RÉUNION ORDINAIRE 2011 DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION (CCSQG)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 583 (11), « Rapport de la réunion ordinaire 2011 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) »,

CONSIDÉRANT:

Que la CCSQG, en tant que commission permanente du Comité exécutif, a pour but de conseiller le Directeur général afin de favoriser un échange plus régulier avec les États membres en ce qui concerne les questions administratives, financières et stratégiques, afin de faciliter l'obtention d'un consensus tant au sein du Comité exécutif qu'en celui du Conseil interaméricain de l'agriculture; et

Que, lors de sa réunion ordinaire du 4 mai de l'année en cours, la CCSQG et la Direction générale ont dégagé des points de consensus sur le renforcement financier de l'IICA,

DÉCIDE:

De recevoir favorablement le Rapport de la réunion ordinaire 2011 de la CCSQG.

IICA/CE/Res. 545 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 545**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS
DE LA QUINZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL ET DE LA
TRENTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 584 (11), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (JIA) » et le document IICA/CE/Doc. 585 (11), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trentième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports d'activités précités montrent que la Direction générale a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées par le Conseil lors de sa Quinzième réunion ordinaire et qu'elle s'est acquittée de manière satisfaisante des tâches nécessaires à la mise en œuvre des résolutions adoptées par le Comité exécutif lors de sa Trentième réunion ordinaire,

DÉCIDE:

De recevoir favorablement les rapports : (i) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) »; et (ii) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trentième réunion ordinaire du Comité exécutif ».

IICA/CE/Res. 546 (XXXI-O/11)

14 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 546

**ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE DES
MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2011**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 587 (11), « Ordre du jour de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 »,

CONSIDÉRANT:

Que l'article 4.p du Règlement intérieur du Comité exécutif stipule que le Comité doit analyser l'ordre du jour provisoire des réunions du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil); et

Que le Comité exécutif, à sa Trente et unième réunion ordinaire, a analysé l'ordre du jour de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011, document qui comprend les thèmes que le Conseil devra examiner à sa prochaine réunion ordinaire,

DÉCIDE:

1. De recevoir favorablement l'ordre du jour provisoire de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011, qui comprend les thèmes que le Conseil examinera.
2. De remercier l'Honorable Gloria Abraham Peralta, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, pour le rapport présenté au sujet de l'état d'avancement de l'organisation de la Rencontre des

ministres de l'Agriculture des Amériques 2011, qui se tiendra à San José, Costa Rica, du 19 au 21 octobre de ladite année.

3. D'exhorter les membres du Comité exécutif à insister auprès de leurs ministres respectifs sur l'importance de leur présence à la Rencontre ministérielle du mois d'octobre au siège de l'IICA.

IICA/CE/Res. 547 (XXXI-O/11)

14 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 547

**DATE ET LIEU DE LA TRENTE-DEUXIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 586 (11), « Date et lieu de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que conformément à l'article 22 du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe de direction de l'institut doit tenir une réunion ordinaire annuelle;

Que, en conséquence, il est nécessaire de fixer la date et le lieu de la tenue, en 2012, de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif;

Que, en vertu de l'article 25 du Règlement précité, si aucun État membre ne s'est proposé pour accueillir la réunion ordinaire du Comité exécutif, celle-ci se tiendra au siège de l'institut, à San José, Costa Rica; et

Que le Directeur général fait savoir qu'il n'a reçu aucune proposition officielle de la part d'un État membre pour accueillir la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De tenir la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif au siège de l'IICA à San José, Costa Rica, pendant le premier semestre de 2012.

2. De demander au Directeur général d'adresser la convocation aux États membres, en temps opportun, conformément aux procédures établies par les règlements en vigueur, afin qu'ils participent à la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif.

IICA/CE/Res. 548 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 548

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES DE L'IICA

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU:

L'exposé du Directeur général et le dialogue au sein du Comité exécutif au sujet de l'importance du renforcement des partenariats stratégiques de l'IICA à l'appui des efforts déployés par les États membres pour progresser dans leur développement agricole et rural,

CONSIDÉRANT :

Que l'IICA, pour s'acquitter de sa mission et appuyer les États membres dans leurs efforts pour atteindre une agriculture compétitive, durable et inclusive, devra élargir l'offre et la couverture de ses services de coopération technique et accroître leur efficacité;

Que l'IICA, avec ses ressources limitées, peut actuellement répondre à environ 50 % seulement de la demande de services de coopération de la part de ses États membres;

Que, face à la nécessité d'apporter un complément aux capacités de l'IICA pour favoriser et élargir les programmes et projets de coopération technique exécutés aux niveaux national, régional et continental, il est particulièrement important que l'Institut promeuve de nouveaux partenariats et renforce ceux qui existent déjà avec des organismes et institutions internationaux, nationaux et multilatéraux dans les domaines technique et financier, œuvrant aux niveaux mondial, continental et régional; et

Que, dans ce contexte, il est de première importance que les institutions financières internationales multilatérales et régionales prennent l'IICA en considération et privilégient l'Institut et ses partenariats avec d'autres organismes techniques internationaux d'envergure mondiale et régionale pour l'exécution de programmes et de projets qu'elles financent dans le but de favoriser le développement de l'agriculture dans les Amériques,

DÉCIDE :

1. D'appuyer les efforts déployés par le Directeur général en vue de forger des alliances stratégiques avec des institutions et des organismes nationales et internationales.
2. D'exhorter les États membres à soutenir et promouvoir l'IICA et ses partenariats, par l'intermédiaire de leurs représentants dans les institutions susmentionnées et de leurs ambassades à l'étranger, afin que l'Institut et ses partenariats soient considérés comme les partenaires privilégiés des programmes et projets de développement agricole et rural.
3. De demander au Directeur général :
 - a. Qu'il propose aux ministres de l'Agriculture qui participeront à la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 le soutien qui est attendu d'eux pour renforcer les partenariats de l'IICA, objet de la présente résolution.
 - b. Qu'il présente à la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif un rapport sur les progrès accomplis dans la constitution et la consolidation de partenariats stratégiques, et qu'il mette en lumière le soutien reçu des États membres pour assurer le succès de cette tâche.

IICA/CE/Res. 549 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 549

**RAPPORT 2010-2011 DU CENTRE AGRONOMIQUE
TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU :

Le document intitulé « Rapport du CATIE pour l'exercice biennal 2010-2011 » et l'exposé présenté au Comité exécutif par son Directeur général, M. José Joaquín Campos, au sujet dudit rapport,

CONSIDÉRANT :

Que le CATIE a pour mission d'améliorer le bien-être humain et de réduire la pauvreté rurale grâce à l'éducation, à la recherche et à la coopération technique, en favorisant la gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles; et

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 441 (XIV-O/07), le Conseil a délégué au Comité exécutif la responsabilité de recevoir et d'analyser les rapports et les plans du CATIE, et a demandé au Directeur général de ce Centre d'envoyer directement, désormais, à la Direction générale de l'IICA le rapport biennal et les plans du CATIE dans la version qu'aura été accepté par le Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement le Rapport biennal 2010-2011 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE).

2. De remercier le Directeur général du CATIE et son personnel pour la présentation du « Rapport biennal 2010-2011 ».

IICA/CE/Res. 550 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 550

**PROGRAMME D'ACTION CONJOINTE ENTRE LE CENTRE
AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT
(CATIE) ET L'IICA**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 575 (11), « Programme d'action conjointe IICA-CATIE pour la période 2011-2014 »,

CONSIDÉRANT :

Que, en vertu de la Loi no 8028 et dans le but d'établir les bases réglementaires pour renforcer, élargir et favoriser la coopération entre l'IICA et le CATIE, les Directeurs généraux des deux institutions ont signé, le 13 juillet, 2011, l'Accord bilatéral général de coopération interinstitutionnelle entre l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE);

Que, par la résolution IICA/CE/Res.532(XXX-O/10), le Comité exécutif a demandé aux Directeurs généraux de l'IICA et du CATIE qu'ils soumettent à la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif un Programme d'action conjointe comprenant des projets dans des domaines de haute priorité définis dans le Plan à moyen terme 2010-2014 de l'IICA, dans lesquels il existe une complémentarité efficace entre les compétences et les ressources des deux institutions, au profit des États membres de l'Institut;

Que, par ladite résolution, le Comité exécutif a exhorté le CATIE et l'IICA à renforcer les mécanismes techniques, administratifs et de travail conjoint dans l'ensemble de leurs États membres, afin de renforcer et d'élargir les activités conjointes; et

Que l'IICA et le CATIE s'emploient à renforcer les mécanismes qui présenteront une importance particulière pour l'exécution du Programme d'action conjointe IICA-CATIE 2011-2014,

DÉCIDE:

1. De recevoir favorablement le « Programme d'action conjointe IICA-CATIE pour la période 2011-2014 ».
2. De prendre acte du caractère dynamique du Programme d'action conjointe susmentionné, auquel pourront être apportés les ajustements nécessaires pour profiter des occasions et tenir compte des éventuels changements dans la demande de services de coopération conjoints dans les États membres.
3. De demander au Directeur général de l'IICA de présenter à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif, en coordination avec le Directeur général du CATIE, un rapport d'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme conjoint.
4. D'exhorter l'IICA et le CATIE à continuer de renforcer leurs liens et mécanismes pour l'exécution des activités du Programme d'action conjointe dans le but d'accroître la contribution des deux institutions aux efforts déployés par les États membres pour réaliser un développement agricole compétitif, durable et inclusif.

IICA/CE/Res. 551 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 551

**RAPPORT 2010-2011 DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE
DÉVELOPPEMENT AGRICOLES DES CARAÏBES (CARDI)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU:

Le document intitulé « Rapport biennal du CARDI 2010-2011 » et l'exposé présenté au Comité exécutif par son Directeur exécutif, Dr Arlington Chesney, au sujet dudit rapport,

CONSIDÉRANT:

Que, conformément à l'accord en vigueur entre l'IICA et le CARDI, ce dernier doit présenter un rapport annuel sur ses activités; et

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture, par la résolution IICA/JIA/Res. 440 (XIV-O/07), a délégué au Comité exécutif la responsabilité de recevoir et d'analyser les rapports et les plans du CARDI et a demandé au Directeur exécutif de cet Institut d'envoyer directement, désormais, à la Direction générale de l'IICA le rapport biennal et les plans du CARDI dans la version qu'aura acceptée le Comité exécutif,

DÉCIDE:

1. De recevoir favorablement le « Rapport biennal du CARDI 2010-2011 ».
2. De remercier le Directeur général du CARDI et son personnel pour la présentation du Rapport biennal 2010-2011.

IICA/CE/Res. 552 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 552**PROGRAMME D'ACTION CONJOINTE ENTRE L'INSTITUT DE
RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES DES CARAÏBES
(CARDI) ET L'IICA**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 577 (11), « Programme d'action conjointe IICA-CARDI pour la période 2011-2014 »,

CONSIDÉRANT:

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 533 (XXX-O/10), a demandé au Directeur général de l'IICA et au Directeur exécutif du CARDI de soumettre à la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif, un programme d'action conjointe comprenant des projets dans des domaines de haute priorité définis dans le Plan à moyen terme 2010-2014 de l'IICA, dans lesquels il existe une complémentarité efficace entre les compétences et les ressources des deux institutions, au profit des États membres de l'Institut;

Que, par ladite résolution, le Comité exécutif a exhorté le CARDI et l'IICA à renforcer leurs liens institutionnels et leurs programmes d'action conjointe, et a demandé que les deux institutions établissent un groupe de travail, présidé par le Directeur exécutif du CARDI et le Directeur général de l'IICA, ou par les représentants désignés par ces derniers, et chargé d'établir le programme annuel des activités conjointes et de suivre l'exécution des projets et de leurs contributions; et

Que l'IICA et le CARDI ont réalisé des progrès importants tant dans l'établissement de mécanismes plus efficaces pour l'action conjointe que dans la détermination et l'élaboration de projets qui seront exécutés dans le cadre du « Programme d'action conjointe IICA-CARDI pour la période 2011-2014 » susmentionné,

DÉCIDE:

1. De recevoir favorablement le « Programme d'action conjointe IICA-CARDI pour la période 2011-2014 ».
2. D'exhorter l'IICA et le CARDI à continuer de renforcer leurs liens techniques et leurs mécanismes pour l'exécution des activités conjointes afin d'accroître la contribution des deux institutions aux efforts déployés en faveur du développement agricole et rural dans les Caraïbes.

IICA/CE/Res. 553 (XXXI-O/11)

13 juillet 2011

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 553**COLLABORATION AVEC LE CGIAR**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente et unième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé de la Direction générale sur le potentiel offert par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) en ce qui concerne le renforcement de l'action de l'IICA au profit des États membres,

CONSIDÉRANT :

Que le CGIAR a été établi avec pour mission de contribuer à la réduction de la pauvreté et de la faim, d'améliorer la santé humaine et la nutrition et de renforcer la résilience des écosystèmes en favorisant la recherche agricole internationale de pointe, la création de partenariats et le leadership;

Que le CGIAR est un partenariat mondial, dont font partie 15 centres internationaux de recherche agricole qui mènent des recherches pour parvenir au développement durable de l'agriculture. Ses activités sont financées par les gouvernements de pays en développement et de pays industrialisés, des fondations et des organisations internationales;

Que quatre des centres internationaux exercent leurs activités dans le Continent, à savoir l'IFPRI, le CIMMYT, le CIAT et le CIP, et que leurs directeurs généraux sont convenus avec le Directeur général de l'IICA de tenir une réunion de travail le 25 août 2011;

Que le CGIAR travaille dans plus de 200 endroits à travers le monde, par l'intermédiaire d'un réseau qui réunit des milliers d'associés à tous les niveaux, œuvrant dans les domaines de l'agriculture, de la conservation des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement; et

Que les dépenses du CGIAR ont atteint 572 millions \$ÉU en 2009, ce qui représente le plus gros investissement consenti pour mobiliser la recherche scientifique au profit des pauvres des zones rurales du monde entier,

DÉCIDE:

1. D'appuyer la proposition du Directeur général de renforcer les relations de l'IICA avec le CGIAR grâce à l'établissement d'un partenariat ayant pour but d'apporter un soutien aux États membres dans la mise au point et l'application de la technologie nécessaire à la réalisation d'une agriculture compétitive, durable et inclusive.
2. De demander au Directeur général qu'il informe régulièrement les États membres de l'état d'avancement de cette initiative et de ses résultats.
3. D'exhorter les Ministres de l'Agriculture des États membres à apporter l'appui nécessaire dans leurs pays respectifs pour la conception et l'exécution d'activités conjointes entre l'IICA et le CGIAR, aux niveaux national, régional ou continental.

SIGNATURE DU RAPPORT

SIGNATURE DU RAPPORT DE LA TRENTE-UNIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

En application des dispositions de l'article 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport de la Trente-unième réunion ordinaire du Comité exécutif, à 11 h 30, le 14 juillet de l'année deux mille onze, à Vázquez de Coronado, Costa Rica.

Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements adoptés à la séance de clôture avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut, dont les versions font également foi, dans la série Documents officiels.

Le Secrétariat déposera les originaux dans les archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, insèrera les fichiers électroniques dans la page web de l'Institut et enverra la version finale du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et à tous les autres participants à la réunion.

Vázquez de Coronado, Costa Rica.



Víctor M. Villalobos
Directeur général de l'IICA
Secrétaire d'office du
Comité exécutif



Gloria Abraham
Ministre de l'agriculture et de
l'élevage du Costa Rica et
Présidente du Comité exécutif 2011

ALLOCUTIONS

**ALLOCUTION DE M. VÍCTOR M. VILLALOBOS,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L’IICA, À LA SÉANCE
INAUGURALE DE LA TRENTE ET UNIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF 2011**

Un célèbre innovateur, nommé Bill Gates, a dit : « *Si nous prenons avec sérieux la tâche d’en finir avec la faim et la pauvreté extrême dans le monde, nous devons prendre avec sérieux la transformation de l’agriculture.* »

Dans plusieurs pays du continent, le redressement économique a été évident. En Amérique latine, en particulier, le PIB a augmenté de 6,1 % en 2010 et on s’attend à une croissance de 4,7 % en 2011, avec un essor des investissements et des exportations au chapitre des matières premières. Sans aucun doute, la situation que l’on peut observer actuellement nous permettra de mieux faire face à l’avenir, surtout si les recettes des exportations sont canalisées pour investir dans des projets d’innovation.

Le succès avec lequel la majorité des pays des Amériques a pu résister aux séquelles de la plus récente crise économique ne doit pas embuer notre vision de l’avenir. Nous devons pondérer notre optimisme à la lumière des formidables défis qui nous attendent encore. Nous devons veiller à ce que la situation favorable d’aujourd’hui et la richesse produite soient le ciment qui nous permettra de construire un développement durable inclusif.

Dans le secteur agricole du continent, les occasions se sont multipliées pour les exportateurs qui ont profité des prix élevés des aliments et d’autres produits agricoles, mais pour ceux qui dépendent des importations afin de satisfaire leur demande, les prix élevés représentent un obstacle supplémentaire.

Si nous voulons corriger ce déséquilibre, il nous faut renforcer les mécanismes qui permettront d’élargir les avantages concurrentiels et de réduire les faiblesses structurelles de chacun de nos pays et de chacune de nos régions. Il faut réaffirmer la volonté politique qui incite la communauté continentale à la solidarité et à la coopération.

L’IICA est un fruit tangible de cette volonté de suivre une voie commune, en nous appuyant les uns les autres. Aujourd’hui, l’Institut a besoin, plus que jamais, d’être renforcé pour s’acquitter de la noble mission que vous, les pays, lui avez dictée :

« appuyer les efforts des pays en vue de développer le secteur agricole et de réaliser le bien-être rural ».

Le Plan à moyen terme (PMT) et le Plan stratégique, adoptés il y a un an, témoignent de la communauté d'intérêts qui prévaut dans le continent, au-delà des différences dans les niveaux de développement ou dans les politiques nationales mises en avant par chacun de vos gouvernements.

Le fait que les gouvernements ont fait confiance à l'IICA pour étayer leurs efforts individuels et collectifs montre également leur conviction que l'IICA est une institution pertinente et capable. Si les pays sont convaincus de notre viabilité en tant qu'institution, il sera plus facile pour nos projets de fructifier. Cependant, en plus de cette conviction, il est nécessaire d'approfondir le sentiment d'appartenance à l'organisme et de comprendre que ce qui est bon pour l'Institut est également bon pour ses États membres.

L'IICA n'est pas une entité exogène aux pays, au contraire, vous en constituez la partie la plus importante; l'Institut n'appartient pas aux fonctionnaires, mais à vous. Lorsque nous le renforçons, en réalité, nous renforçons le secteur agricole de chaque pays.

Penser autrement reviendrait à convertir notre Institut en une entité bureaucratique, coûteuse et, pire encore, sans raison d'être. Par conséquent, l'IICA est une institution dont la responsabilité est partagée entre ses propriétaires – à savoir, ses États membres – et nous gérons la prestation des services de coopération que vous demandez.

Le PMT 2010-2014 est la « carte de navigation » qui indique ce que l'Administration doit faire pour que l'IICA devienne l'institution novatrice et le chef de file de la coopération technique pour l'agriculture des Amériques, ce qui exige que les États membres participent au processus.

Pour relever les défis et saisir les possibilités mentionnées dans le PMT, l'IICA dispose de grandes forces; cependant, l'Institut fait face à des limitations importantes qui doivent être surmontées.

La présente Administration a fourni des résultats et je pense que nous pouvons rendre des comptes favorables. L'alignement institutionnel et l'organisation en un IICA unique, articulé, d'une part, et la qualité, l'excellence et la pertinence de notre

Allocutions

coopération technique, d'autre part, doivent servir à renforcer la gestion des services que nous offrons.

C'est ainsi que les actions menées au cours de ces 16 derniers mois ont été concentrées sur la réingénierie stratégique avec des résultats immédiats, à court terme, et sur l'établissement des bases pour les résultats qui se matérialiseront pendant le reste de la période couverte par le Plan.

Afin de faire connaître nos actions, nous vous avons transmis au début de l'année le Rapport annuel 2010; en outre, chacun de nos bureaux a remis aux autorités des États membres son propre rapport pour cette même année. Je résumerai maintenant les principaux résultats obtenus en 2010.

Nous avons élaboré le PMT 2010-2014, que les partenaires et les bénéficiaires de la coopération technique de l'Institut ont jugé pertinent. Nous percevons un environnement favorable à l'action de l'Institut dans les pays membres.

À l'interne, nous avons remodelé nos programmes, conformément au PMT, en introduisant des contenus novateurs dans leurs lignes d'action. Nous avons également conçu et mis en place une nouvelle structure institutionnelle, plus adéquate.

Avec l'approbation de 17 projets, nous avons mis en marche le Fonds compétitif de la Direction générale pour financer des projets de coopération technique, un instrument servant à favoriser la coopération technique d'excellence et à financer avec des ressources propres des projets à caractère novateur.

Nous avons également lancé le Programme de séjours professionnels qui, grâce à la venue de spécialistes de haut niveau, permettra d'élargir notre capacité à répondre aux demandes d'assistance technique de nos États membres. J'invite tous les pays de l'IICA à participer à cette nouvelle et enrichissante forme de coopération horizontale.

Par ailleurs, nous avons consolidé l'établissement des réseaux des spécialistes de l'IICA, qui rendent la prestation des services de coopération plus souple et plus rapide, ainsi que l'idée d'un « IICA unique » qui nous permettra d'éviter la dispersion des activités et de concentrer nos efforts sur les questions relevant de notre compétence.

Nous avons renouvelé nos alliances avec nos anciens partenaires et forgé de nouveaux partenariats. Nous disposons aujourd'hui, après tant d'années, d'un accord de collaboration avec le CATIE, qui améliore la vieille et fructueuse collaboration que nos deux institutions ont entretenue.

Nous avons été en mesure d'intervenir, efficacement et en temps opportun, face aux situations d'urgence qui se sont présentées en quelque endroit que ce soit.

Sur le plan régional, nous accompagnons activement les processus d'intégration des pays membres.

Nous avons mis en marche un nouveau modèle de relations avec les États membres : les stratégies IICA-pays. La conception de la méthodologie pour formuler ces stratégies et leur élaboration, négociation et adoption consensuelle avec les pays ont constitué des éléments essentiels pour la gestion de la coopération technique, la mobilisation de ressources et la promotion du travail en équipe et de l'alignement institutionnel. Les portefeuilles de projets ont pris en compte, de façon articulée, les ressources des programmes techniques et des bureaux.

En ce qui concerne la gestion, nous avons encouragé l'amélioration continue dans les processus d'administration et de prise de décisions. Nous avons également rendu plus transparent le processus d'évaluation du rendement du personnel à tous les niveaux.

Nous avons favorisé une meilleure utilisation des outils offerts par les technologies de l'information et des communications. Nous disposons maintenant de systèmes de visioconférence dans presque tous les bureaux dans les pays. Nous avons également remanié le site web de l'Institut; il est aujourd'hui plus facile de naviguer sur ce site et l'information technique y occupe une plus grande place.

Cependant, nous devons l'admettre, il y a encore des tâches à accomplir, mais ce sont des tâches qui requièrent un processus de maturation à plus long terme. Néanmoins, pendant cette période d'un an et demi, nous avons jeté les bases pour y parvenir.

Dans toute organisation, le changement institutionnel est un processus lent qui se heurte à des résistances. Mon Administration a concentré ses efforts sur la promotion du changement institutionnel à l'interne, au sein de l'Institut, ce qui peut avoir signifié une proposition minimale d'activités de coopération en faveur des pays, mais ces efforts porteront fruit dans les années à venir.

Par ailleurs, les nouveaux thèmes inclus dans le PMT et les thèmes émergents nous ont obligés à bâtir de nouvelles compétences institutionnelles et à innover, mais nous avons été freinés par des restrictions financières.

Allocutions

Pour continuer de progresser, nous devons être pleinement conscients de la dure réalité financière à laquelle l'Institut fait face, et que vous connaissez très bien. Nous souhaitons que, pendant la présente réunion, les membres du Comité exécutif donnent leur opinion à ce sujet et qu'ils recommandent et approuvent les actions que nous pouvons réaliser pour renforcer le financement de l'IICA. Nous sommes dans un processus de construction conjoint et vos contributions sont précieuses.

À un moment donné dans l'ordre du jour, nous examinerons les budgets pour les années 2012 et 2013 que le Conseil interaméricain de l'agriculture devra approuver. Je tiens à préciser par avance que, avec une grande responsabilité, nous avons analysé les différentes solutions possibles pour que l'Institut puisse surmonter les limitations financières et les conséquences de ce qui sera décidé ici.

Je n'insisterai pas sur cette question, parce que vous connaissez parfaitement l'histoire de la perte de pouvoir d'achat des ressources de l'Institut et de la nécessité de mettre à jour les quotes-parts que vous versez pour soutenir ce pouvoir d'achat. Nous savons que, dans l'exercice de votre souveraineté, pendant 16 ans, vous avez pris la décision de ne pas augmenter les quotes-parts. Mais il faut le dire clairement : chaque fois que cette solution est rejetée, l'institution s'affaiblit; chaque fois que les coûts de fonctionnement augmentent, l'action de l'IICA se voit réduite; chaque fois que nous perdons, ou que nous n'arrivons pas à capter, des ressources humaines hautement qualifiées, les services que vous recevez subissent un coup de frein.

Nous comprenons les situations particulières que les gouvernements de différents pays ont dû affronter à certains moments, en raison desquelles ils n'ont pu augmenter leurs contributions, mais les conséquences sont bien réelles. Il est très important de souligner à nouveau que l'IICA, ce n'est pas seulement le Directeur général et l'équipe technique qui vous apporte les services de coopération. L'IICA, c'est aussi vous, les pays, et c'est pourquoi vos gouvernements devraient se poser très sérieusement la question suivante : quel peut être l'avenir d'une institution dont les ressources sont aussi limitées?

Il est certain que c'est un vieux problème et que l'Institut a survécu pendant presque deux décennies, mais le coût a été élevé en ce qui concerne son efficacité.

Pendant les dernières années, il a été possible de faire appel aux ressources provenant du recouvrement des arriérés de quotes-parts, mais ce « fonds » est maintenant tari. Heureusement, aujourd'hui, la plupart des pays sont à jour dans leurs paiements, hélas nous savons que ces paiements sont insuffisants.

Nous avons également apporté des ajustements dans les coûts du personnel technique, ce qui a entamé la capacité d'intervention de l'Institut. Par exemple, sur les 108 professionnels internationaux que nous avions en 1996, il en reste aujourd'hui 79. Nous savons parfaitement que le principal actif d'un organisme de coopération technique réside dans ses ressources humaines.

L'administration de projets a constitué un moyen de compenser l'absence de recettes plus importantes. Cependant, cette façon de faire comporte des inconvénients que vous devez évaluer : elle exige que nous disposions d'un personnel administratif plus important, aussi bien dans les pays qu'au siège de l'Institut. C'est une source de revenus très instable et exposée aux risques politiques dans les pays, surtout lorsqu'il s'agit de fonds publics nationaux qui doivent être administrés par l'IICA.

Obtenir des ressources d'organismes de développement, d'organismes financiers et autres donateurs, tout comme les partenariats stratégiques, constitue une solution de remplacement qui nous place devant un paradoxe : plus une institution est forte, plus il est facile d'obtenir ces ressources additionnelles; par conséquent, un IICA affaibli aura moins de probabilités d'avoir accès à ces sources de financement.

Je ne suis pas en train de dire que nous devons rejeter cette solution, mais elle n'est pas suffisante et elle ne remplace pas (pardonnez-moi d'être aussi direct) la responsabilité des pays, établie de par leur propre volonté dans la Convention. La présente Administration respecte toutes les décisions prises par les États membres, mais elle a aussi l'obligation de signaler les risques et les conséquences de ces décisions.

Depuis la dernière réunion de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, nous vous avons présenté trois scénarios pour le budget 2012-2013, dont les détails seront bientôt publiés. Dans chaque cas, nous avons exposé les conséquences et nous avons été clairs sur le fait que les marges financières étroites auront tôt ou tard un effet sur la prestation de services de coopération.

Au delà de ces scénarios, il me semble que nous sommes arrivés au point où l'institution dépend de la générosité de ses États membres et peut-être avons-nous besoin d'imagination pour trouver des façons de contribuer au renforcement financier de l'IICA. Sachant qu'il est impossible d'augmenter les quotes-parts, en raison des budgets insuffisants et des politiques relatives à ce type de dépense, nous devrions alors penser à des instruments tels que les contributions volontaires, les financements individuels de programmes ou de projets particuliers qui, à votre avis, seraient de la plus haute

Allocutions

importance pour vos pays, les contributions en espèces, le paiement de certains frais de fonctionnement, la fourniture de personnel de soutien et le prêt de bureaux, entre autres.

Compte tenu de la modification du barème des quotes-parts de l'OEA, il serait important que les pays habilités à réduire leur quote-part à l'IICA fassent leur possible pour maintenir cette quote-part à son niveau actuel.

En résumé, il existe des possibilités qui méritent d'être examinées mais qui, au bout du compte, exigent une décision de votre part. Je vous invite expressément à maintenir un dialogue franc et ouvert afin de trouver des solutions.

Je tiens à insister sur le fait que mon engagement à votre égard reste inébranlable, peu importe les circonstances difficiles. Je considère que l'IICA a la capacité d'être un chef de file dans la prestation d'une coopération technique de haute qualité, et tout notre personnel partage cet engagement.

Mesdames et Messieurs les délégués des pays membres de l'IICA,

L'agriculture continentale pose de grands défis. Pour aborder ces nouveaux défis et atteindre les objectifs du PMT, nous avons dû apporter des modifications à la structure de l'IICA et aux façons de travailler. Pour mieux comprendre la dimension du défi, prenons à titre d'exemple la question de la sécurité alimentaire, l'un de nos quatre objectifs stratégiques :

Il y a trois semaines, les ministres de l'Agriculture du Groupe des 20 (G-20) se sont réunis pour la première fois dans l'histoire. Lors de cette réunion, tenue à Paris, ils sont convenus d'un plan d'action sur la volatilité des prix et l'agriculture, qui sera soumis aux mandataires du G-20.

Dans ce plan d'action, lesdits ministres de l'Agriculture acceptent que la sécurité alimentaire continuera de représenter un enjeu crucial pour la communauté internationale et que toute recherche de solution exige des engagements et des actions de portée internationale, des politiques agricoles efficaces sur les plans mondial et national et une « meilleure coordination internationale ». Justement, face au défi de la volatilité des prix observée récemment, l'occasion a été donnée de s'attaquer au problème en menant un travail de coordination entre divers organismes allant de la FAO et du PAM à la Banque mondiale et au FMI.

Cinq des pays du G-20 sont également des États membres de notre Institut, ce qui devrait ouvrir la voie pour que l'IICA participe activement à ladite initiative du G-20, au

moins en ce qui concerne le continent, compte tenu du fait que nous avons les compétences techniques dans divers domaines concernant les enjeux de l'agriculture mis en lumière lors du Sommet ministériel de Paris. Je crois que les pays membres de l'IICA qui sont également membres du G-20 devraient appuyer la participation de l'Institut à cette initiative, participation qui pourrait être circonscrite aux aspects touchant le continent.

Dans les Amériques, il existe des pays qui ont besoin d'un soutien pour renforcer leur sécurité alimentaire, mais nous avons également un potentiel énorme pour aider à éradiquer la faim dans le monde. L'IICA est une institution clé pour y contribuer, étant donné que son positionnement dans le continent lui permet d'agir en faveur des intérêts de tous les pays des Amériques.

Notre participation à cet effort nous aiderait à avoir accès à plus de ressources, ce qui nous permettrait de renforcer notre propre Programme transversal « Agriculture et sécurité alimentaire » et, partant, d'offrir plus de services de coopération technique pour favoriser la réalisation de la sécurité alimentaire.

Nous proposons que l'IICA soit pris en compte dans les efforts mondiaux visant la réalisation de la sécurité alimentaire, de telle sorte que les pays qui envisagent de financer des efforts en ce sens considèrent l'Institut comme un partenaire fiable.

Nous considérons que l'Institut peut participer à des actions concernant les cinq principes de la sécurité alimentaire définis dans la Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire tenu à Rome en 2009. Par exemple, l'IICA offre des services de coopération à trois niveaux – national, régional et continental – et les ministres de l'Agriculture du G-20 ont décidé que, pour favoriser la sécurité alimentaire, ils utiliseront la coopération Nord-Sud et Sud-Sud. N'est-ce pas précisément ce que fait l'IICA depuis 70 ans?

Par ailleurs, le quatrième principe de la Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire s'énonce ainsi : « Veiller à ce que le système multilatéral joue un rôle important grâce à des améliorations continues au regard de l'efficacité, de la réactivité, de la coordination et de l'efficacité des institutions multilatérales ». C'est justement ce que nous faisons à l'IICA. Et nous voulons le faire mieux, mais pour cela, nous avons besoin de soutien.

Nous aimerions définir un modèle de coordination inter-organismes pour les Amériques, qui serait utilisé pour promouvoir la réalisation de la sécurité alimentaire

Allocutions

grâce aux efforts conjoints de diverses institutions à caractère mondial ou continental. Par exemple, l'Union européenne a signé récemment avec les organismes des Nations Unies basés à Rome, qui s'occupent de la question de l'alimentation, une lettre d'intention en vue d'un travail conjoint sur cette question. Plusieurs des initiatives qui en découleront devront profiter aux pays de notre continent, c'est pourquoi il serait bon que l'IICA participe à celles-ci.

L'IICA est prêt à travailler avec tous les organismes, à être un fil conducteur pour la mise en œuvre de programmes visant à lutter contre la faim et à promouvoir la sécurité alimentaire, comme le programme « *Feed the Future* » (Nourrir l'avenir) du Gouvernement des États-Unis. Nous sommes entièrement disposés à aider dans cette tâche toute organisation qui aurait besoin de notre collaboration, avec, bien entendu, le soutien de nos États membres.

Pendant la période de campagne des candidats au poste de Directeur général de la FAO, j'ai communiqué avec tous les candidats pour leur demander, s'ils étaient élus, de nous accompagner pendant la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011 et de nous exposer leurs plans pour notre région. Plusieurs ont accepté, dont M. Graziano da Silva qui, à partir du mois de janvier, dirigera cette organisation avec laquelle nous entretenons des liens étroits de collaboration depuis longtemps.

Le Directeur général élu de la FAO participera probablement à ladite Rencontre qui se tiendra ici, chez nous, du 19 au 22 octobre, avec l'appui du Gouvernement du Costa Rica. Je suis convaincu que ce sera le point de départ d'une nouvelle étape de collaboration interinstitutionnelle entre l'IICA et la FAO.

La Rencontre ministérielle portera sur l'innovation, comme l'indique le thème « *Semer l'innovation pour récolter la prospérité* ». Nous avons choisi ce thème parce que le Plan stratégique 2010-2020 de l'IICA établit l'obligation de « promouvoir l'innovation dans l'agriculture afin de la rendre plus compétitive et durable et d'étendre les bénéfices à un plus grand nombre de personnes ».

N'oublions pas que nous vivons aujourd'hui à l'« ère de l'innovation ». De nouveaux changements technologiques surgissent quotidiennement, en particulier dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications (TIC), ce qui représente un défi quasiment insurmontable.

Par « innovation », nous entendons l'élaboration et la mise en pratique de nouvelles idées pour améliorer la production, la productivité et la durabilité environnementale, économique et sociale. L'innovation est fondamentale pour

promouvoir le développement des pays à long terme et c'est pourquoi il est nécessaire de renforcer les systèmes sectoriels et nationaux d'innovation.

L'innovation est un processus de transformation qui élargit l'éventail de possibilités dont dispose un pays, un secteur de production (dans notre cas, l'agriculture), une entreprise ou une collectivité. Un pays doté de politiques publiques en matière d'innovation et d'un système national dans ce domaine voit augmenter ses chances de succès dans le monde mondialisé et compétitif d'aujourd'hui. Les dits systèmes peuvent être renforcés grâce à la coopération technique internationale, qui contribue également à la création de systèmes régionaux et continentaux d'innovation.

L'innovation est fondamentale pour réaliser une agriculture compétitive, inclusive et durable, pour répondre aux exigences des différents groupes de la société, pour trouver de nouvelles façons de produire qui soient socialement inclusives et durables du point de vue environnemental, pour tirer profit des marchés mondiaux et renforcer les marchés locaux, pour garantir la sécurité alimentaire de tous, pour atténuer la contribution de l'agriculture au réchauffement planétaire et pour adapter l'agriculture aux nouvelles conditions climatiques.

L'agriculture a besoin d'une révolution technologique et organisationnelle fondée sur un paradigme technologique novateur, grâce auquel il sera possible de changer la façon de « faire de l'agriculture », de promouvoir la modernisation sectorielle et d'améliorer la performance de la culture et de l'élevage.

Nous croyons fermement que l'IICA peut jouer un rôle fondamental pour déclencher des processus d'innovation en agriculture et renforcer les processus existants. Cet Institut est le meilleur allié de ses pays membres pour réaliser un développement agricole et rural avec une vision novatrice. En effet, il peut répondre avec célérité et souplesse, mais en même temps de façon efficace et pertinente, aux demandes d'appui de ses États membres et il dispose d'une infrastructure privilégiée pour diffuser les résultats des processus d'innovation.

Cependant, aujourd'hui, notre Institut a besoin du soutien de ses pays membres. Nous avons besoin que vous investissiez dans l'IICA, un appui qui trouvera rétribution dans des services d'excellence qui renforceront vos pays. Il faut dire aussi que la relation entre les coûts et les résultats sera favorable pour les pays, car il leur en coûterait beaucoup plus cher de réaliser à leur compte ce que l'IICA fait pour eux.

Allocutions

La création de biens publics dont peuvent profiter différents pays, selon leurs besoins, est plus facile lorsqu'elle est le fruit du travail d'organismes gouvernementaux multilatéraux, comme l'IICA qui peut également diffuser plus largement les résultats grâce à sa présence dans 34 pays des Amériques et à son action conjointe avec d'autres institutions. De plus, par l'intermédiaire de l'Institut, les pays mieux dotés en ressources peuvent appuyer les efforts d'innovation des pays aux ressources limitées.

L'innovation doit aller de pair avec une gestion adéquate de la propriété intellectuelle, domaine dans lequel l'IICA dispose de nombreux atouts pour exercer le leadership. L'Institut pourrait également mettre à disposition un observatoire des bonnes pratiques organisationnelles des différents acteurs des systèmes nationaux d'innovation, ce qui serait d'une très grande utilité pour les pays.

Pour toutes ces raisons, nous espérons que vos gouvernements accepteront le thème de l'innovation comme axe des délibérations de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011.

Nous souhaitons également que les fruits de vos délibérations soient réunis dans une déclaration officielle qui, nous l'espérons, ne s'enfermera pas dans la rhétorique pour plutôt pousser à l'action. Cette déclaration a une grande valeur politique car elle pourrait être le point de départ d'une vision stratégique novatrice du rôle que l'agriculture pourrait jouer à l'avenir dans nos pays.

Je tiens à profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier le Gouvernement du Costa Rica de l'appui qu'il nous a apporté pour la tenue de la Rencontre susmentionnée. J'aimerais également exprimer ma gratitude à Mme Gloria Abraham, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, pour le leadership qu'elle a assumé et que, j'en suis sûr, elle continuera d'assumer afin de concrétiser les accords qui découleront des délibérations avec les ministres et les délégués ministériels des pays et de formuler la Déclaration de la Rencontre.

À vous tous, en tant que représentants de vos pays, je vous demande de bien vouloir insister auprès de vos ministres sur l'importance de leur participation à ladite Rencontre. Je vous garantis qu'ils ne seront pas déçus car notre objectif est de faire en sorte que cette rencontre ne soit pas seulement un espace pour examiner des questions administratives concernant l'Institut, mais aussi un espace de dialogue entre pairs sur les questions qu'ils jugent prioritaires dans les domaines de l'agriculture et du développement rural des Amériques. Aux ministres qui nous accompagnent aujourd'hui, je réitère notre vœu de les compter de nouveau parmi nous, ici, au mois d'octobre.

Avec tout le respect que je vous dois à tous, j'aimerais rappeler que l'IICA est un organisme international gouvernemental, à caractère public et multilatéral, dont les mandants sont les gouvernements de ses 34 pays membres. Cela signifie que son avenir dépend de ce que vous souhaitez faire de lui, des décisions souveraines que vous prendrez pendant la présente réunion du Comité exécutif et pendant les futures réunions des organes de direction.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'impulser le renforcement financier de l'Institut. À ce propos, nous sommes pleinement conscients qu'il existe d'autres solutions pour obtenir des ressources, mais que ces solutions ne peuvent remplacer les ressources que les États membres sont en droit et obligation d'apporter.

Mon engagement et celui de l'Administration que je dirige restent inchangés. Comme je l'ai indiqué en diverses occasions, nous sommes résolus à faire de l'IICA une institution d'excellence technique et, pour y parvenir, nous renforcerons l'usage des ressources que vous voudrez bien nous transférer, nous chercherons le moyen de les compléter et nous les investirons avec efficacité et absolue transparence. Cet Institut sert les pays depuis près de 70 ans et, sans aucun doute, avec votre généreux appui, il continuera de le faire pendant encore plusieurs décennies.

Chers amis, le contexte mondial offre actuellement des possibilités, mais de nombreux défis ont surgi. Pour profiter de ces possibilités et faire face à ces défis de manière efficace, il est nécessaire de disposer d'un savoir prospectif et novateur. L'innovation fera en sorte que le secteur agricole sera plus productif, plus compétitif, plus inclusif et plus durable, mais, pour promouvoir l'innovation, il faut investir.

Il est nécessaire, aujourd'hui, d'impulser le renforcement financier de l'IICA. Cela permettra à l'Institut de promouvoir des processus d'innovation qui, à leur tour, permettront d'accélérer le développement agricole et rural de ses États membres. Il ne fait aucun doute, investir dans l'IICA pour promouvoir l'innovation, c'est investir au bénéfice des pays.

Je vous remercie.

**ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF
2011, MME GLORIA ABRAHAM PERALTA, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DU COSTA RICA, À LA
SÉANCE DE CLÔTURE**

Toutes les réunions du Comité exécutif sont d'une grande importance, mais celle que nous clôturons aujourd'hui revêt un sens tout particulier car elle constitue un point de départ dans la préparation de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2011, qui se tiendra au mois d'octobre prochain.

En plus d'avoir examiné avec vous au cours de cette réunion du Comité exécutif divers aspects de l'organisation de ladite Rencontre, nous avons abordé certaines questions de fond, dont l'importance de publier une déclaration ministérielle sur un enjeu d'une grande pertinence actuelle, à savoir l'innovation. Cet enjeu devra sans aucun doute être inscrit aussi bien dans le programme d'action de l'Institut que dans celui de tous nos pays.

Pour formuler cette déclaration, il est nécessaire d'appliquer une méthode de travail inclusive, afin que tous les pays contribuent à ce travail, ce qui nous permettra de disposer d'un axe de travail commun et de mécanismes de coopération dans le domaine de l'innovation d'une grande transcendance pour l'IICA et tous nos pays.

Je suis certaine que, avec la collaboration de tous les ministres de l'agriculture des Amériques, nous ne nous limiterons pas à élaborer une excellente déclaration ministérielle, mais que nous réaliserons également une rencontre ministérielle qui conduira à d'importants résultats au bénéfice de l'agriculture et du développement rural.

Je tiens à vous remercier pour les contributions que vous avez apportées au succès de la présente réunion du Comité exécutif. Je tiens également à exprimer ma gratitude au Directeur général de l'IICA et à tous ses collaborateurs, dont le soutien a facilité la conduite de cette réunion, en particulier à Mme Leda Ávila et à son équipe de travail qui ont veillé en permanence à ce que nous disposions des conditions optimales pour faciliter la réflexion et la prise de décisions. Comme toujours, ce fut un plaisir pour moi de participer une nouvelle fois à une activité réalisée dans cette chère institution.

Enfin, en mon nom personnel et en celui de la Présidente Chinchilla, je vous souhaite dès maintenant une cordiale bienvenue à la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2011.

Je vous remercie.

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA
À LA SÉANCE DE CLÔTURE DE LA RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'appui que nous avons reçu pendant ces trois jours de travail, grâce auquel cette réunion du Comité exécutif a connu un franc succès. Je pense que nous avons progressé dans la résolution de problèmes d'une grande importance pour l'Institut, comme celui du budget institutionnel.

Comme je le faisais remarquer dans mon message mardi matin, les pays sont souverains pour décider de ce qu'ils souhaitent et espèrent de l'IICA. Tout le personnel de l'Institut, par conséquent, a la responsabilité de répondre aux attentes des pays et, en particulier, de travailler avec diligence, transparence, responsabilité et enthousiasme pour mettre en œuvre les instructions reçues de nos mandants.

En ce qui concerne la difficile situation budgétaire de l'IICA à laquelle nous avons fait référence au cours de la réunion, nous sommes conscients du fait que les pays se heurtent à des problèmes internes particuliers. Malgré ces obstacles, nous avons reçu des témoignages de soutien et des suggestions pour nous aider à surmonter la situation compliquée dans laquelle nous nous trouvons, et nous vous en remercions profondément. Nous sommes reconnaissants en particulier aux représentants de l'Argentine, du Belize, du Canada, des États-Unis, du Guatemala, du Mexique et de l'Uruguay pour leurs commentaires. L'opinion prédominante qui ressort de cette réunion est qu'il est urgent de résoudre la question de la situation financière de l'IICA, ce pour quoi nous avons uni nos efforts dans la recherche de solutions novatrices qui permettront de renforcer le financement de l'institution. Nous apprécions ces efforts et nous vous en remercions.

Depuis la dernière réunion de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, nous avons fait référence à trois scénarios budgétaires pour l'IICA. Pendant la présente réunion du Comité exécutif, nous avons expliqué en détail les conséquences de l'adoption de ces trois scénarios. Étant donné qu'il est impossible pour les pays d'adopter le troisième scénario, nous avons insisté sur l'avantage que présenterait l'adoption du deuxième scénario. Ainsi, nous sommes très heureux des réponses positives que le Belize, le Guatemala, le Mexique et l'Uruguay ont apportées à cette proposition. Je continuerai de travailler avec les autres pays, dans l'espoir de

pouvoir élargir, avant la Rencontre des Ministres de l'Agriculture, la liste des pays qui appuient l'adoption du deuxième scénario.

Je considère que le renforcement du taux institutionnel net (TIN) constitue une très bonne stratégie pour renforcer les finances de l'IICA, comme il a été proposé pendant la réunion. Par conséquent, nous ferons tout notre possible pour progresser dans ce processus et, à cette fin, nous engagerons une société de conseil qui déterminera si le pourcentage fixe établi par l'Institut pour le TIN est approprié. Sans aucun doute, le renforcement du TIN contribuera à renforcer les finances de l'Institut. Je remercie tout particulièrement les représentants des États-Unis, du Canada et de l'Argentine pour leur contribution au débat sur cette question.

Par ailleurs, nous accueillons avec gratitude la proposition selon laquelle les pays pourraient combler des postes de personnel international vacants à l'IICA en puisant dans leurs propres ressources humaines. Nous remercions le représentant de l'Argentine pour cette proposition et pour la solidarité exprimée à l'égard de l'Institut. Nous continuerons les démarches auprès d'autres pays afin de les inciter à envisager la possibilité de nous appuyer de cette manière.

Comme nous l'avons indiqué, l'innovation sera le sujet central de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2011, dont le thème est précisément : « *Semer l'innovation pour récolter la prospérité* ». Je tiens à exprimer de nouveau ma reconnaissance pour tous les appuis qui ont été exprimés ici au sujet de cette décision. J'en profite également pour vous remercier à l'avance du soutien que vous pourrez nous apporter afin de faire de cette rencontre un lieu propice où les ministres pourront dialoguer, conclure des accords bilatéraux et multilatéraux, et nous donner des instructions pour réaliser une agriculture plus prospère, plus durable et plus inclusive.

Dans l'organisation de la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et de la Rencontre des ministres, nous disposons de l'appui du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica. Nos fonctionnaires et tout le personnel de ce ministère que la Ministre a bien voulu affecter à l'organisation de ce grand événement apporteront un suivi à tout ce que nous avons décidé ici. Nous avons pris note de vos préoccupations, auxquelles nous accorderons toute l'attention nécessaire pendant les prochaines semaines. Je vous garantis que l'organisation de la réunion du Conseil et de la Rencontre des Ministres sera à la hauteur et qu'elle comblera les attentes des ministres qui nous accompagneront.

Allocutions

Les partenariats stratégiques constituent et constitueront le fondement de mon administration. C'est pourquoi nous continuerons de renforcer les relations que nous avons avec nos partenaires actuels et nous favoriserons l'établissement de nouveaux liens avec des institutions susceptibles de nous aider à remplir notre mission.

Je tiens à vous remercier tous pour les précieuses contributions que vous nous avez apportées, avec vos commentaires et suggestions, pour les engagements que vous avez pris et pour les progrès accomplis au cours de cette importante réunion du Comité exécutif.

Je remercie sincèrement le Gouvernement du Costa Rica de l'appui qu'il nous a prêté, en particulier par l'intermédiaire de Mme Gloria Abraham, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, à laquelle j'exprime ma gratitude non seulement pour le soutien apporté à l'IICA, mais aussi pour sa conduite si efficace et diligente de cette réunion.

Je désire également remercier M. Emilio Kieswetter, Ministre de l'Agriculture du Panama, d'avoir assumé une partie de la responsabilité de conduire la réunion; M. Simeon Pinder, notre rapporteur, pour son excellent travail dans la lecture des résolutions, et M. William Berenson, notre conseiller juridique, pour ses judicieux commentaires. Je saisis l'occasion pour exprimer ma reconnaissance à tout le personnel de l'IICA qui a apporté son soutien dans la tenue de cette réunion du Comité exécutif : votre dévouement et votre travail ont fait en sorte que la réunion soit un succès.

Je vous souhaite à tous un bon retour dans vos pays. J'espère vous revoir ici au mois d'octobre prochain, à l'occasion de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2011.

Je vous remercie.

ANNEXES

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

IICA/CE/Doc. 571(11)

1. **Programme provisoire de travail** *IICA/CE/Doc.572(11)*
2. **Message du Directeur général**
3. **Renforcement technique de l'IICA: Stratégie pour le renforcement des capacités techniques de l'IICA, avec accent sur le rôle de l'innovation technologique pour réaliser une agriculture compétitive, durable et inclusive, dans le cadre du PMT et le PS**
 - 3.1 L'innovation pour réaliser une agriculture compétitive, durable et inclusive *IICA/CE/Doc.573(11)*
4. **Renforcement des alliances stratégiques avec d'autres institutions**
 - 4.1 Collaboration IICA-CATIE
 - i. Programme d'action conjoint IICA-CATIE pour la période 2012-2014 *IICA/CE/Doc.574(11)*
 - ii. Rapport du CATIE pour la période biennale 2009-2010 Sans cote
 - iii. Proposition du Comité exécutif aux ministres de l'agriculture relative au mandat du Représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du Conseil supérieur du CATIE Sans document

- 4.2 Collaboration entre l'IICA et le CARDI
- i. Proposition de Programme d'action conjoint IICA-CARDI pour la période 2012-2014 IICA/CE/Doc.575(11)
 - ii. Rapport du CARDI pour la période 2009-2010 Sans cote
- 4.3 Collaboration entre l'IICA et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale Sans document

5. Questions relatives aux activités du Bureau du Directeur général et les organes de direction de l'IICA

- 5.1 Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2010 IICA/CE/Doc.576(11)
- 5.2 Rapport de la Réunion ordinaire 2011 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) IICA/CE/Doc.577(11)
- 5.3 Progrès accomplis dans la mise en oeuvre des résolutions de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil IICA/CE/Doc.578(11)
- 5.4 Progrès accomplis dans la mise en oeuvre des résolutions de la Trentième réunion ordinaire du Comité exécutif IICA/CE/Doc.579(11)
- 5.5 Progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut IICA/CE/Doc.580(11)
- 5.6 États financiers de l'Institut pour l'exercice 2010 et Rapport des commissaires aux comptes IICA/CE/Doc.581(11)
- 5.7 Septième rapport du Comité de révision de la vérification IICA/CE/Doc.582(11)

- 5.8 Election d'un membre du Comité de révision de la vérification IICA/CE/Doc.583(11)
- 5.9 Désignation des vérificateurs des comptes externes de l'IICA et du CATIE pour la période 2012-2013 IICA/CE/Doc.584(11)
- 5.10 Date et lieu de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif IICA/CE/Doc.585(11)

6. Renforcement des finances de l'Institut

- 6.1 Renforcement des finances de l'Institut pour la coopération technique: analyse des options budgétaires de l'IICA pour la période 2012-2013 IICA/CE/Doc.586(11)
- 6.2 Programme-budget pour la période biennale 2012-2013 IICA/CE/Doc.587(11)

7. Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques San José 2011

- 7.1 Avances dans l'organisation de la Rencontre des Ministres et processus envers la Déclaration des Ministres de l'Agriculture Sans document
- 7.2 Ordre du jour provisoire de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture IICA/CE/Doc.588(11)

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS

États membres du Comité exécutif en 2011

BAHAMAS

Lawrence Cartwright (*Titulaire*)
Minister of Agriculture and Marine
Resources
Ministry of Agriculture and Marine
Resources
Tél.: (242) 328 3830
Fax: (242) 322 1767
larrycartwright@bahamas.gov.bs

Simeon Pinder (*Suppléant*)
Director of Agriculture
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Marine
Resources
Tél.: (242) 325 7502/9
Fax: (242) 356 3919
simeonpinder@bahamas.gov.bs

BELIZE

Gabino Canto (*Titulaire*)
Viceministro de Agricultura y Pesca
Ministerio de Agricultura y Pesca
Tél.: (501) 822 2330
Fax: (501) 822 2409
gabino.canto@yahoo.com

BOLIVIE

Víctor Hugo Vásquez M. (*Titulaire*)
Viceministro de Desarrollo Rural y
Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
vhmvasquez@yahoo.es

BRÉSIL

Luiz Antonio Correa Silva (*Titulaire*)
Diretor
Ministerio da Agricultura
Tél.: (5561) 3223 5909
luiz.acsilva@agricultura.gov.br

CANADA

Daryl Nearing (*Titulaire*)
Directeur adjoint, Affaires multilatérales
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Tél.: (613) 773 1523
Fax: (613) 773 1500
daryl.nearing@agr.gc.ca

Lukas Sookocheff (*Suppléant*)
Foreign Service Officer
Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Tél.: (613) 996 3270
Fax: (613) 943 8806
luke.sookocheff@international.gc.ca

COSTA RICA

Gloria Abraham Peralta (*Titulaire*)
 Ministra de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Tél.: (506) 2220 4346
 Fax: (506) 2296 6720
 gabraham@mag.go.cr

Marta E. Villegas Murillo (*Suppléante*)
 Directora Ejecutiva
 Secretaría Ejecutiva de Planificación
 Sectorial Agropecuaria (SEPSA)
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Tél.: (506) 2231 1051
 Fax: (506) 2232 0677
 mvillegas@mag.go.cr

HAÏTI

Claire Louise Colette Blanchet (*Titulaire*)
 Directrice adjointe de l'Unité de
 coopération externe
 Ministère de l'Agriculture des Ressources
 Naturelles et du Développement Rural
 Tél.: (509) 3621 7163
 coletteblanchet@yahoo.com

PANAMA

Emilio Kieswetter Rubio (*Titulaire*)
 Ministro de Desarrollo Agropecuario
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario
 Tél.: (507) 507 0605
 Fax: (507) 232 5045
 ekieswetter@mida.gob.pa

Miguel Sarmiento Esquivel (*Suppléant*)
 Secretario Técnico
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario
 Tél.: (507) 507 0198
 msarmientoe@gmail.com

PARAGUAY

Marcos Frutos (*Titulaire*)
 Director de Relaciones Internacionales
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Tél.: (595) 21 441 036 ext. 4406
 mfrutos.cooperacion@mag.gov.py

SAINT-CHRISTOPHE-ET-NIÉVÈS

Timothy S. Harris (*Titulaire*)
 Senior Minister of Agriculture
 Ministry of Agriculture
 Tél.: (869) 466 2462
 Fax: (869) 465 2556
 timskb@yahoo.co.uk

URUGUAY

José Ignacio Olascuaga F. (*Titulaire*)
 Director General Desarrollo Rural
 Ministerio de Ganadería, Agricultura
 y Pesca
 Tél.: (598) 2412 6325
 jolascuaga@mgap.gub.uy

État membre observateur**ARGENTINE**

Jorge Neme (*Titulaire*)
 Coordinador Ejecutivo
 Unidad para el Cambio Rural (UCAR)
 Ministerio de Agricultura, Ganadería
 y Pesca
 Tél.: (5411) 4349 1302
 Fax: (5411) 4349 1308
 jneme@prosap.gov.ar

Bernardo Cané (*Suppléant*)
 Asesor
 Unidad para el Cambio Rural (UCAR)
 Ministerio de Ganadería, Agricultura
 y Pesca
 Tél.: (5411) 4349 1302
 bgcane@gmail.com

Daniela Raposo (*Conseillère*)
 Responsable
 Supervisión Técnica de Proyectos
 Unidad para el Cambio Rural (UCAR)
 Ministerio de Ganadería, Agricultura
 y Pesca
 Tél.: (5411) 4349 1391
 draposo@prosap.gov.ar

Liliana Mónica Sola (*Conseillère*)
 Directora de Presupuesto y Seguimiento
 de Planes y Proyectos
 Ministerio de Ganadería, Agricultura
 y Pesca
 Tél.: (5411) 4349 2710
 Fax: (5411) 4349 2144
 lsola@minagri.gov.ar

LE SALVADOR

Sebastián Vaquerano López (*Titulaire*)
 Embajador
 Embajada de El Salvador
 San José, Costa Rica
 Tél.: (506) 2258 1353
 Fax: (506) 2257 7683
 svaquerano@reee.gob.sv

Víctor Castellanos (*Suppléant*)
 Ministro Consejero
 Embajada de El Salvador
 San José, Costa Rica
 Tél.: (506) 2258 1353
 Fax: (506) 2257 7683
 vloper@reee.gob.sv

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Bryce Quick (*Titulaire*)
 Chief Operating Officer
 Associate Administration
 Foreign Agricultural Service
 Bryce.Quick@fas.usda.gov

Andrew Burst (*Suppléant*)
 Director, Multilateral Affairs Division
 Foreign Agricultural Service/USDA
 Tél.: (202) 720 9519
 Fax: (202) 720 1139
 Andrew.Burst@fas.usda.gov

Cheryl Claus (*Conseillère*)
 International Relations Advisor
 Foreign Agricultural Service/USDA
 Tél.: (202) 720 9079
 Fax: (202) 720 1139
 Cheryl.Claus@fas.usda.gov

Lisa Jacobson (*Conseillère*)
 Program Analyst
 Bureau of International Organization
 Affairs
 U.S. Department of State
 Tél.: (202) 647 6422
 JacobsonLE@state.gov

GUATEMALA

Carlos Rafael Tercero M. (*Titulaire*)
 Director de Cooperación
 Ministerio de Agricultura, Ganadería
 y Alimentación
 Tél.: (502) 5510 2427
 Fax: (502) 2413 7295
 crtercero@yahoo.com

MEXIQUE

Kenneth Smith Ramos (*Titulaire*)
 Coordinador General de Asuntos
 Internacionales
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 (SAGARPA)
 Tél.: (52555) 3871 1058
 Fax: (52555) 3871 1000 ext 33299
 ksmith@sagarpa.gob.mx

María
 de Lourdes Cruz T. (*Suppléante*)
 Directora de Relaciones Internacionales
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 (SAGARPA)
 Tél.: (52555) 3871 1058
 mcruz.dgai@sagarpa.gob.mx

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

César Adolfo Guerrero P. (*Titulaire*)
 Viceministro de Planificación Sectorial
 Agropecuaria
 Ministerio de Agricultura
 Tél.: (809) 547 3888 ext. 3001, 3002
 Fax: (809) 227 6225
 cesarg52@yahoo.com

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Sandra Honoré (*Titulaire*)
 Embajadora
 Embajada de Trinidad y Tobago
 San José, Costa Rica
 embttsanjose@racsa.co.cr

Akilah Seale (*Suppléante*)
 Primera Secretaria
 Embajada de Trinidad y Tobago
 San José, Costa Rica
 embttsanjose@racsa.co.cr

Pays associé

ESPAGNE

José Luis Herranz Sáez
 Consejero de Medio Ambiente y
 Medio Rural y Marino
 Embajada de España
 San José, Costa Rica
 embaes@amnet.cr

Observateurs permanents

ALLEMAGNE

Kerstin Pürschel
Consejera
Embajada de Alemania
San José, Costa Rica

Ricarda Marschall
Embajada de la República de Alemania
San José, Costa Rica
Tél.: (506) 2290 9091
Fax: (506) 2231 6403
l-vz1@sanj.diplo.de

FRANCE

Fabrice Delloye
Embajador
Embajada de la República Francia
San José, Costa Rica

Jorge Jiménez Burgos
Director de Proyección y Desarrollo
Turrialba, Costa Rica
Tél.: (506) 2558 2552
Fax: (506) 2556 2047
jjimenez@catie.ac.cr

Miley González
Directora de la División de Educación
y Desarrollo
Turrialba, Costa Rica
gonzalezm@catie.ac.cr

**INSTITUT DE RECHERCHE ET DE
DÉVELOPPEMENT AGRICOLES
DES CARAÏBES (CARDI)**

Arlington Chesney
Executive Director
Trinidad and Tobago
Tél.: (868) 645 1205
Fax: (868) 645 1208
executive@cardi.org

Organismes internationaux

**CENTRE AGRONOMIQUE
TROPICAL DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

José Joaquín Campos Arce
Director General
Turrialba, Costa Rica
Tél.: (506) 2558 2551
Fax: (506) 2558 2048
jcampos@catie.ac.cr

Invités spéciaux

Bolivie

Yovanka Oviden Bolivia
Encargada de Negocios, a.i.
Embajada de Bolivia
San José, Costa Rica

Brésil

Celso Lemos
Consejero
Embajada de Brasil
San José, Costa Rica

Chili

Gonzalo Mendoza
Embajador
Embajada de Chile
San José, Costa Rica

Eduardo Bozzolo Verhaaf
Agregado Agrícola
Embajada de Chile
San José, Costa Rica

Colombie

Hernando Herrera Vergara
Embajador
Embajada de Colombia
San José, Costa Rica

Équateur

Javier Llorca
Encargado de Negocios, a.i.
Embajada de Ecuador
San José, Costa Rica

Guatemala

Manilo Fernando Sesenna Olivero
Embajador
Embajada de Guatemala
San José, Costa Rica

Mexique

Pedro González Olvera
Jefe de Cancillería
Embajada de México
San José, Costa Rica

Nicaragua

Harold Rivas Reyes
Embajador
Embajada de Nicaragua
San José, Costa Rica

Panama

Jaime Ruíz
Agregado
Embajada de Panamá
San José, Costa Rica

Luz Divina Arredondo
Segunda Consejera
Embajada de Panamá
San José, Costa Rica

Paraguay

Oscar Buenaventura Llanes Torres
Embajador
Embajada de Paraguay
San José, Costa Rica

République dominicaine

Juan Cerón Suero
Embajador
Embajada de República Dominicana
San José, Costa Rica

Venezuela

Aura Mahuampi Rodríguez de Ortíz
Embajadora
Embajada de Venezuela
San José, Costa Rica

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

Víctor M. Villalobos	Directeur général
Karen Lezny	Sous-directrice générale
Bernardo Badani	Coordinateur du suivi du processus des Sommets des Amériques
Arturo Barrera	Directeur du Programme de l'innovation pour la productivité et la compétitivité
Evangelina Beltrán	Coordinatrice, Bureau du Directeur général
Dowlat Budhram	Secrétaire de la planification et de l'évaluation
Julio Calderón	Secrétaire exécutif du CAC
Gustavo Cárdenas	Directeur du Programme de la coordination transversale de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique
Luis Condines	Vérificateur interne
Víctor Del Ángel	Directeur de la gestion et de l'intégration régionale
Fernando Del Risco	Spécialiste en coordination des réunions des organes de direction de l'IICA
Nelson Espinoza	Coordinateur de l'Unité des projets
James French	Directeur de la coopération technique
Miguel García	Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation
Yanko Goic	Chef de la Division de la programmation, du budget et du contrôle
Miguel Herrera	Coordinateur des relations diplomatiques et du protocole
Héctor Iturbe	Conseiller politique
Karen Kleinheinz	Directrice de la Division de la gestion financière
Linda Landry	Directrice de la Division de la gestion du talent humain
Patricia León	Chef de l'Unité de la communication sociale
Ricardo Molins	Directeur du Programme de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments
Diego Montenegro	Représentant de l'IICA au Costa Rica
Carlos O'Farrill	Secrétaire des services institutionnels
Lars Pira	Secrétaire des relations extérieures
Pedro Rocha	Coordinateur de la biotechnologie et de la biosécurité
Rafael Trejos	Coordinateur du Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture

ANNEXE 3: PERSONNEL DE LA RÉUNION

- Secrétariat de la réunion

Secrétaire d'office et Directeur général de l'IICA Víctor M. Villalobos

Secrétariat technique Lars Pira
Fernando Del Risco

Organisation logistique Leda Celina Ávila

- Conseiller juridique William Berenson

- Diffusion et presse Patricia León Coto
Rafael Cartín
Randal Cordero
Alejandra Chávez
Mónica Montero

- Diplomatie et protocole Miguel Herrera
Sonia González

- Services offerts aux participants

Inscription et secrétariat Ana Bolaños
Wendy Esquivel

Soutien à l'hôtel Leticia Giménez
Marielos Salazar

Soutien à l'aéroport Ronald Hidalgo
Rebeca Martínez
Marlon Rodríguez
Marvin Rodríguez

Soutien en salle

Lidy Astorga
Fanny Carreño
Eduardo Lovell
Lorena Mata
Laura Méndez
Marlen Montoya
María Muñoz

- Documents et rapport***Classement et distribution***

Mariantonieta Cordido
Kattia Núñez

Photocopies

Laura Cartín

Rédaction des procès-verbaux

María Andrade
Ronald Aragón
Alejandro Barahona
Román Cordero
Manuel Jiménez
Julio Mora
Viviana Palmieri
Flor Sánchez

- Édition

Máximo Araya

- Coordination - Interprétation et traduction

Doreen Preston

Interprétation simultanée**Espagnol**

Luis Delgadillo
Anita Kaufman

Français

César Maurel
Désirée Segovia

Anglais

Marjorie Robotham
Eteban Rojas

Portugais

John Thelmo Alves
Lauro de Barros
Eva Schnell

Traduction

Espagnol

Olga Vargas

Français (en ligne)

Michèle Lemaître

Anglais

Paul Murphy
Peter Leaver (en ligne)

Portugais (en ligne)

Francisco Azevedo

Contrôle et suivi des traductions

Leticia Quirós

Traitement de texte

Mariela Madrigal
Guisselle Solano

- Son et enregistrement numérique

David Álvarez
Mauricio Calvo

- Internet, diffusion sur le web, vidéoconférence et soutien technique

Olman Castro
Lilliana Chang
Luis Paulino Fernández
Marianela Lemaitre
Ricardo Montero
Luis Diego Wattson
Olman Vargas

- Services de soutien

Services de santé

Eunice Zamora

Achats

María Reyes

Entretien et montage

Julio Álvarez
Minor Carvajal
Ronald Meneses

Eduardo Castillo

Hygiène et propreté

Elizabeth Campos
Teresita Sandí

Transports

Javier Barboza

Sécurité

Nery Quesada
Marianela Rivera